35¢

CITÉ LIBRE

XIIe année, No 34 FÉVRIER 1961 NOUVELLE SÉRIE

UNE UNIVERSITÉ À SAINT-AMABLE

(lire en page 1)

•

Le "OUI" à de Gaulle

(photo ci-contre et article d'Adèle Lauzon en page 17)



SOMMAIRE

Sommaire

La maquette typographique est de Gilles Robert

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE

XIIe année, No 34
Février 1961

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Directeur:
Gérard Pelletier

Directeurs-adjoints:
Jean-Charles Falardeau
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaire de la rédaction:
Jacques Hébert

●

Editeur et propriétaire
Le Syndicat coopératif d'édition Cité libre

Imprimé à Montréal par
l'Imprimerie Judiciaire Enrg.

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182

Service des abonnements:
Périodica Inc.
5090, av. Papineau
Montréal 34 — LA 6-3361

Abonnement annuel: $3.50
Abonnement de soutien: $10

Vente au numéro:
Agence de Distribution Populaire
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182



Deuxième session, vingt-sixième législature, 9 Elizabeth II, 1960

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

BILL 2111

(Privé)

Loi concernant l'Université de St-Amable

Première lecture

P.c.c. Gérard Pelletier

QUÉBEC

L'Imprimeur de la Reine

1960

ATTENDU que les pétitionnaires ont, dans leur pétition, représenté:

Que la paroisse de Saint-Amable est une paroisse du Québec dûment érigée en municipalité;

Qu'elle a été illustrée, récemment, par des faits de toute première importance touchant les problèmes de l'éducation dans la Province;

Qu'il s'est manifesté sur son territoire un esprit de résolution, touchant la nécessité pour les enfants de fréquenter l'école, cet esprit de résolution allant jusqu'à fermer les écoles parce que les instituteurs ne recevaient pas leur traitement depuis des mois;

Que ces incidents ont provoqué une publicité intense qui a identifié, dans l'opinion publique, le village de Saint-Amable avec la cause du progrès en éducation;

Que l'année 1960 est l'année des pétitions et requêtes pour l'érection d'universités nouvelles, comme en font foi les projets déjà soumis par les Collèges Brébeuf, Ste-Marie, Loyola, Trois-Rivières (et les intentions exprimées par ceux de Rimouski et Chicoutimi);

Qu'une fois en route pour fonder cinq universités, il ne saurait être question d'hésiter à en fonder une sixième;

Qu'il s'agit, en somme, à Saint-Amable, non pas de créer de toute pièce une institution nouvelle mais seulement de développer ce qui existe déjà, tel le Cercle des Fermières (Institut d'Études supérieures féminines), la culture intensive de l'asperge (Centre canadien d'aspergologie), etc.

Qu'il existe, entre Saint-Amable et Montréal, enjambant le fleuve St-Laurent, une institution connue sous le nom de Pont Jacques-Cartier, qui pourrait constituer une base sérieuse d'expérimentation et de recherche sur un sujet encore mal connu: les relations entre le péage et les Finances publiques;

Que les pétitionnaires sont des laïcs, ce qui donne un caractère profondément original au projet de l'Université de Saint-Amable;

Qu'ils ne disposent d'aucune somme importante pour couvrir les frais de la fondation qu'ils envisagent, mais qu'ils sont tout aussi capables que les RR. PP. Jésuites, le Séminaire de Trois-Rivières ou autres collèges également pétitionnaires, de recevoir les octrois gouvernementaux sur lesquels, en définitive, tous les fondateurs comptent principalement;

Qu'ils ont tous une expérience universitaire, ayant été les élèves d'une institution mal connue mais pleine de mérites, l'Université de Montréal;

Que la région de Saint-Amable et ses environs (limités au nord par Mont-Laurier, à l'ouest par Ottawa, à l'est par l'Océan Atlantique et au sud par New-York) compte une population déjà importante et un taux de natalité parmi les plus élevés de l'Amérique du Nord;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. L'institution connue jusqu'ici sous le nom "Ecole du Sixième Rang de Saint-Amable" continue de subsister et, par les présentes, devient une université.
   Son nouveau nom corporatif est "Université de Saint-Amable".

2. L'Université de Saint-Amable possède et peut exercer tous les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour l'organisation et l'expansion de l'enseignement universitaire.
   Toute affiliation préalable avec la Commission scolaire de Saint-Amable et avec le Département de l'Instruction publique de la Province cesse.

3. La corporation a succession perpétuelle de l'Ecole du Sixième Rang de Saint-Amable (et l'Université de Saint-Amable est considérée comme succédant à l'Ecole du Sixième Rang, à toutes fins) et la corporation peut:
   a) posséder, accepter et acquérir, pour les fins et usages de la corporation, des biens meubles et immeubles;
   b) acquérir par voie d'expropriation tout terrain ou édifice dans un rayon de 30 milles de l'institution, y compris le Pont Jacques-Cartier et l'Ile Ste-Hélène. (N.B. Cette clause pourra être retranchée du projet de loi en temps et lieux.)

4. Sans restreindre la portée de ce qui précède, l'Université de Saint-Amable pourra notamment:
   a) établir et maintenir des facultés, écoles, cours, chaires et succursales;
   b) décerner tous les grades connus depuis le certificat d'assiduité à la maternelle jusqu'au doctorat inclusivement;
   c) accepter l'affiliation à l'Université de Saint-Amable d'autres facultés, instituts et collèges, y compris les collèges Ste-Marie, Brébeuf, Loyola, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi et autres.

5. L'Université Saint-Amable a le droit et pouvoir d'accepter toute donation par des personnes, des groupes et des corporations, y compris les communautés religieuses, les diocèses et les paroisses, que ces donations aient été recueillies par transactions immobilières, souscriptions publiques, quêtes dans les églises ou autres moyens légaux.

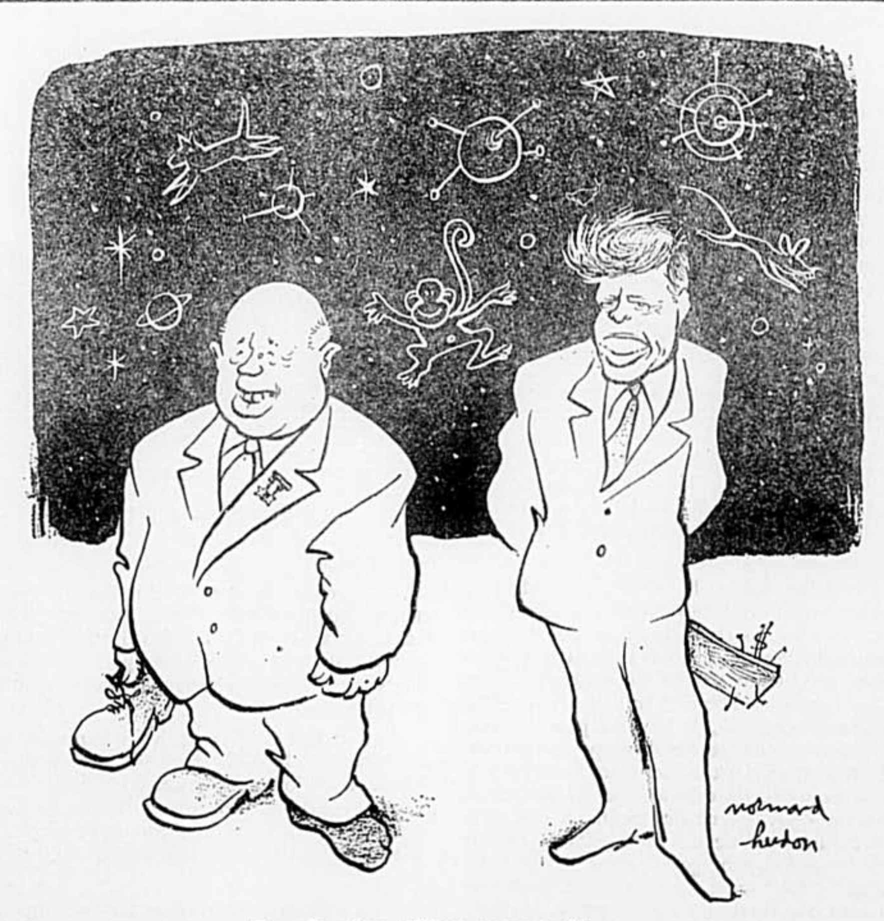
6. Nonobstant tout texte à l'effet contraire, le recteur de l'Université Saint-Amable sera M. Clodomir Ladouceur, ci-devant député de l'Union nationale.

7. L'Université de Saint-Amable pourra, annuellement, et pour tout le temps que durera l'institution, tenir une conférence de presse et s'assurer à cette fin de la présence du R.P. John Courtney Murray, s.j., et/ou de tout autre jésuite ayant paru en photo sur la couverture de *Time Magazine* dans les trois mois précédant la dite conférence de presse.

8. Toute critique relative à la fondation de l'Université de Saint-Amable sera considérée officiellement comme une persécution dirigée contre les pétitionnaires.

9. Les mots "Jam dudum" dans le texte de la présente loi doivent être interprétés comme signifiant "Jam dudum" et les mots "Ecole du Sixième Rang" comme signifiant "Ecole du Sixième Rang".

10. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction et l'Université entrera en vigueur le jour de la réception des premiers octrois du gouvernement de la Province. ★



Dans les deux "K" on va y goûter...

LE SCANDALE EST NÉCESSAIRE

Pierre Baillargeon

I

UN RÊVE

J'EUS un rêve: notre société m'apparut. Elle était telle que je la voyais tous les jours, mais il n'y avait plus d'espoir pour elle: c'était *hic et nunc* l'enfer. Pour non-usage de notre intelligence, nous étions tous damnés; et le clergé, qui possède la vérité entre autres choses, soit par pitié ou par volonté de puissance, nous cachait avec soin notre malheur.

Nous étions apparemment sans problème et sans inquiétude, à l'abri des Anglais qui nous entouraient et du reste du monde, dans la province de Québec comme dans une cour de collège, sous l'égide de surveillants stricts et d'anges gardiens incorruptibles.

Le catéchisme répondait à toutes les questions et le *Compendium* confondait tous les adversaires. Toute la vérité, mâchée pour nous en partie seulement, et qui datait du moyen âge, se trouvait à telle adresse, occupait tant de tablettes et pesait environ une tonne, enfouie dans les in-quarto que leur style rendait illisibles, et leur masse, péremptoires. Toutefois, petite déviation provinciale, les trois vertus théologales étaient devenues la foi, l'espérance et la propriété...

Ces idées ne changeaient ni ne s'entre-choquaient. C'était la principale critique que l'on aurait pu en faire. Mais elles suffisaient aux orateurs pour prouver que notre religion était la seule bonne; notre philosophie, la science des sciences; notre langue, la plus belle; et notre histoire, une épopée. Que de noyés roulaient les flots de l'éloquence!

Il y avait beaucoup d'orateurs, c'est-à-dire un bien plus grand nombre d'écouteurs. Autre manière de se taire, les écrivains abondaient dans le sens de tout le monde. Par exemple, ils prêchaient le retour aux guérets à une population en majeure partie rurale, au risque d'accuser un peu plus son déséquilibre social, de la vouer plus certainement à un avenir non enviable de pays sous-développé; ils cherchaient à nous imposer comme guide la petite histoire locale, par là favorisant en nous, avec un sérieux de ruminant, une sorte de délectation morose des plus stériles. On ne pouvait ignorer davantage le métier d'auteur. De Rabelais à Montaigne, de Voltaire à Rousseau, de Laclos à Stendhal, il y a de l'audace, toujours de l'audace et encore de l'audace.

De tant de silence, qui était stupide parce qu'il était imposé, il ne pouvait résulter que la corruption de la langue et la débilitation de l'esprit. Mais nous avions déjà pour nous le Droit, nous allions bientôt avoir le nombre. Car entretemps, sourdement, par une obscure lutte biologique, s'accomplissait le miracle de notre survivance. Les peuples vivent peu, et survivent longtemps! Notre slogan, emprunté à la Bible, était: "Croissez et multipliez-vous". Dans la bouche de Dieu, le premier impératif, c'est "croissez": éducation prime procréation. Mais nous n'avions entendu que le second: "Multipliez-vous". De quelques milliers, nous étions devenus quelques millions, malgré la sélection naturelle et les vocations nombreuses, cette sélection surnaturelle. Ainsi nous avions produit une main-d'oeuvre toujours meilleur marché et nous étions étrangers à mesure dans notre propre pays. Partout les étrangers, ce sont les pauvres, exclus qu'ils sont de la civilisation moderne. Notre histoire serait un mélodrame ayant pour titre *la Revanche des berceaux*, et qui finirait comme un conte: "Ils eurent beaucoup d'enfants et furent très malheureux."

Le pays, presque entièrement désert, et dans les immenses plaines duquel le temps se changeait en éternité, ne favorisait que trop l'engourdissement de l'esprit. Il ne s'y passait rien: il n'est rien de plus énervant. Ah! Seigneur, un raz-de-marée, un typhon, la peste, un séisme ou un schisme, n'importe quoi qui nous ranime!... Vous avez dit: "Il faut que le scandale arrive."

II

LE RÔLE DE L'ÉCRIVAIN

Par scandale, je ne veux pas dire ce qui remue la basse région de l'âme, "redoublement des appétits secrets qui trouvent enfin leur expression patente"; mais le choc qui vous tire de l'assoupissement, l'obstacle qui vous oblige à sortir de l'ornière: ce qui met le cerveau en branle, ce qui augmente la conscience.

Le scandale ainsi compris est le propre métier de l'écrivain. Loin de s'agir pour lui de nous circonvenir de longues phrases à la manière du serpent investissant anneau par anneau sa proie, il lui incombe de nous faire bondir, de nous rendre à nous-mêmes. C'est un accoucheur des intelligences.

Bien injustifié est aussi le reproche qu'on lui fait le plus souvent, de poser plus de problèmes

qu'il n'en résout. Là encore c'est vouloir qu'il pense pour les autres. Mais piquer la curiosité est plus que la satisfaire.

Les questions sont plus fécondes, et ont plus d'avenir que les réponses, qui ne sont jamais que transitoires. En tout cas, les réponses ne doivent jamais précéder les questions; autrement il y a beaucoup à parier qu'elles ne correspondent à rien. C'est pourquoi notre catéchisme, qui réfutera nos propres erreurs, reste à écrire.

Impatient de nous réveiller, l'écrivain peut multiplier les traits et les paradoxes; mais il lui suffit ordinairement de s'exprimer en toute franchise: cela ne va pas sans heurter de front beaucoup de préjugés, d'habitudes: croire au lieu de penser, suivre au lieu de s'aventurer, survivre au lieu de vivre; enfin tout ce qu'inspirent l'intérêt, la paresse et la peur. Etre soi-même, quel défi!

Ses paroles passent pour des médisances, puis pour des insolences avant d'être reçues pour des vérités. C'est parfois quand elles nous révoltent, qu'elles traduisent nos pensées profondes. Leur importance se mesure à leur force de persécution. Si une lecture ne te secoue pas, elle ne t'est de rien.

Cependant l'écrivain ne cherche pas à nous imposer ses idées; il se contente de nous les proposer; de tout ce qu'il dit, il n'est rien qu'il nous dicte; autant qu'il nous parle, il semble nous écouter. Sa seule ambition, c'est de nous faire partager son amour de la vérité, augmenter l'aristocratie intellectuelle de ceux qui voient les choses comme elles sont. Sa conclusion est invariablement celle-ci: ne croyez pas tout de suite ce que je viens de vous dire: c'est trop important. D'ailleurs, son style est d'autant plus poli que sa pensée est plus hardie. Il dédaigne les gros mots et n'use qu'avec discrétion des grands mots, parce qu'ils en imposent. Entière, sa franchise n'est jamais brutale. La volonté de choquer est suspecte; et, à coups de vérités, on assomme. Chaque parole doit garder un peu du silence dont elle est née.

Par-dessus tout, l'écrivain nous réaccoutume à tenir compte de nos propres idées. Tel est le plus grand service qu'il nous rend; car c'est aux idées qui surgissent du fond de nous-mêmes que d'ordinaire nous attachons le moins d'importance; même, par une sorte d'absurde modestie, nous les rejetons aussitôt dans les "ténèbres intérieures", comme si, du fait qu'elles sont originales, elle ne pouvaient être que des naïvetés. "Dans toute parole de génie, dit Emerson, nous reconnaissons notre propre pensée, investie d'une majesté étrangère."

En nous inspirant par son exemple de la hardiesse de nous en tenir à nos propres impressions, et d'y tenir d'autant plus qu'elles s'opposent aux opinions reçues, l'écrivain suit lui-même l'exemple qu'a donné l'auteur du *Discours de la méthode,* dont l'affirmation la plus révolutionnaire fut sans doute que la puissance de juger était naturellement égale en tous les hommes.

III

NOTRE PRÉHISTOIRE LITTÉRAIRE

Quel rôle l'écrivain tel que je viens de le définir avait à jouer parmi nous, dans les circonstances d'abord évoquées! Nous avions tellement besoin de sa provocation que nous ne nous en doutions même pas! Et qu'en a-t-il été? Il faut avouer qu'à cet égard, la préhistoire de notre littérature, qui a pris fin vers 1945, avait laissé beaucoup à désirer: ni géants ni monstres!

A telle enseigne qu'un humoriste avait pu soutenir un jour, non sans quelque vraisemblance, hélas! que notre véritable littérature nationale était constituée par la riche collection de nos jurons: "Là, du moins, disait-il en riant, l'âme s'exprime!" Chose certaine, les sentiments profonds des Canadiens français restent à découvrir. Et tant que nous ne nous serons point exprimés, nous demeurerons, au sens premier du mot, des enfants.

Les premiers écrits sont des exercices de style faits sans autre préoccupation que de bien écrire, c'est-à-dire, pour lors, d'après des modèles: avant d'être auteur, il faut être élève; croître avant que d'accroître. Pour tout écrivain, l'histoire recommence: il y a d'abord un moyen âge où il balbutie, avec de belles rencontres comme en font les enfants par la pauvreté même de leur vocabulaire; puis vient une période classique d'imitation, qui prépare le moment à partir duquel, enfin maître de sa langue comme de lui-même, il s'exprime.

Or, pour différentes raisons ou lacunes, c'est avant ce moment-là que la plupart de nos écrivains s'étaient tus. Leurs oeuvres sont antérieures à l'expérience de la vie; même certaines d'entre elles, tant elles sont livresques, semblent antérieures à leurs propres auteurs! Ils avaient écrit sur les bancs du collège, — quelques-uns furent heureusement précoces, — puis vécu comme les autres, tant bien que mal: le gagne-pain fait perdre tout le reste! Et les Mécènes ont mauvais goût, étant des snobs.

Plus que de talent ou de personnalité, ces écrivains ont peut-être manqué de la solitude et du silence à la faveur desquels leurs paroles eussent pu s'accroître et devenir, comme celles de l'homme débordant de sagesse, des "eaux profondes".

A propos de nos auteurs, récemment un éditeur français de passage à Montréal, trouvait qu'ils n'avaient pas vécu. Au contraire, ils ont brûlé la chandelle par les deux bouts! Quand ils prennent la plume, ils sont à bout de souffle. Il faut être quelqu'un de très vivant pour se confiner au fond d'une campagne et fuir tout ce qui vous grise et vous vide.

On peut incriminer notre instinct grégaire, cette frileuse panique qui nous faisait nous grouper et nous serrer les uns contre les autres, entourés que nous étions de déserts: de telles solitudes ne comportaient pas de solitaires; de tels groupe-

ments, pas d'individus ni, partant, d'échanges autres que superficiels. Il y a surtout le fait que, pour faire une longue retraite, on avait bientôt de trop lourdes charges. Même libre, d'ailleurs, on aurait hésité: quand on est jeune et sociable, indépendant d'esprit, mais affectueux, il n'est pas facile de se retirer. Il faut que les circonstances renforcent à propos la volonté. Montaigne dans sa tour, Racine en disgrâce, Voltaire en exil, Stendhal en campagne, Verlaine en prison, Dostoïevski au bagne ont, bon gré mal gré, attendu le moment propice.

Outre la solitude et le silence, il aurait fallu le plus grand courage. Tout ici est à remettre en question! Voilà, par exemple, qu'on rêve encore de l'utopique Laurentie pour ne savoir pas tirer parti des droits existants !Voilà qu'on nous rebat les oreilles avec les "droits" de la langue française! Seuls les droits nous enflamment; l'usage de ces droits nous laisse indifférents.

L'écrivain qui parle sans embages, — les lâches manquent de style, — dévoilant les vrais problèmes cachés sous les faux et faisant apparaître tous les sots raisonnements comme autant de brides à veaux; cet écrivain-là, dis-je, souffre pauvreté et mépris. Le donneur d'idées se classe dans la même catégorie que le donneur de sang et la donneuse de lait.

(Des idées des autres, je vois qu'on vit grassement!)

En général, les gens, avides de certitudes, demandent ce qu'il faut croire, ce qu'il faut faire. Ils réclament des miracles. Ils mendient des mensonges. De la littérature, ils n'attendent qu'une flatterie, des feux d'artifice. Les questions les ennuient, la critique les abat. La vérité choque tout le monde, parce qu'elle est toujours nouvelle.

L'écrivain gagne avec peine sa survivance.

Par bonheur, d'un petit peuple comme le nôtre, menacé d'assimilation, guetté par le froid et par la faim, survivant plus qu'il ne vivait, et qui pour cela s'enveloppait et se renfrognait, il était peu probable qu'il sortît un véritable écrivain, qui est l'être le plus vulnérable du monde: écrire, c'est s'exposer.

IV

ABSENCE DU PUBLIC

L'auteur, l'oeuvre et le public sont comme le sujet, le verbe et son complément. Si le complément manque, la proposition est incomplète; de même l'oeuvre, quand elle n'est pas lue; et, tant que sa pensée ne s'imprime pas dans l'esprit des autres, l'auteur ne peut que douter de lui-même.

On peut se demander si, pour notre écrivain lucide, libre et véridique, il y avait ici un public. Ce n'est certes pas l'école qui l'aurait préparé! On n'y enseignait même pas le vocabulaire. Quand on se fâchait, on montrait le poing, ne trouvant pas ses mots! Ce qui a pu donner le change, c'est le catéchisme: les enfants ne pouvaient pas nommer ce *store*, ni ce *chrysanthème*, ni ce *peuplier*, ni cette *fauvette*, mais ils savaient pas coeur la définition de termes tels que *transsubstantiation* et *hypostase!* Ce qui pis est, nous nous séparions des nôtres en étudiant notre langue comme en adoptant l'anglais.

L'étrange enseignement qu'était le nôtre avait tout à craindre de l'esprit critique. Aussi ne se faisait-il pas faute de le persécuter. A peine avions-nous atteint l'âge de raison, qu'il nous était fait un crime de réfléchir. Pour bien faire, il aurait fallu retomber en enfance au sortir de l'enfance! Alors notre salut aurait été chose acquise; nos maîtres auraient donc rempli leur mandat. Il faut dire que l'enseignement était entre les mains du clergé, dont le but premier n'est pas l'enseignement! La plupart de nos grands hommes furent des autodidactes.

Habitués qu'ils étaient par leur formation à s'en remettre au jugement d'autrui au lieu d'exercer le leur, les lecteurs préféraient aux ouvrages du crû, dont la critique restait à faire, ceux de l'étranger, appréciés d'avance. D'ailleurs, l'Index boycottait presque tous les chefs-d'oeuvre. La Bible était suspecte!

Soit dit en passant, à quoi bon conserver la langue française si ce n'est pour lire avec plaisir les *Essais*, les *Provinciales*, *Phèdre*, *Tartuffe*, *Candide*, les *Confessions*, *la Chartreuse de Parme*, *les Fleurs du mal?*

Par notre crainte de l'erreur, poussée jusqu'à l'absurde, les rééditions étaient rendues impossibles. Additions et corrections étant gardées en portefeuille, les ouvrages canadiens demeuraient inférieurs non seulement aux étrangers, mais à leurs propres auteurs. Que seraient, entre autres, les *Essais* et les *Caractères* sans les ajouts copieux où Montaigne et LaBruyère ont mis presque tout leur génie? une compilation, une traduction. L'offre la plus considérable est consécutive à la demande la plus grande.

Toute cette histoire rappelle la comédie ancienne, qui met en scène un pauvre diable de valet qui a raison en butte aux tracasseries d'un maître qui a tort. Triomphe ridicule du principe d'autorité sur l'esprit critique. A propos, le théâtre aurait pu remédier à notre enseignement. Il est lui-même une école. Le style de la comédie, fait pour être articulé avec naturel et tout de suite compris, le plus vif, donc le plus vivant, est aussi le meilleur modèle. Où le théâtre manque, la phrase se traîne. Et puis il a sans doute fallu l'invention de la scène pour donner aux gens cet légèreté quasi divine de rire d'eux-mêmes. Malheureusement nous n'avions connu que des troupes éphémères.

Pour surcroît de malheur, la province de Québec n'est pas du tout conservatrice, quoi que l'on

prétende; elle manque désespérément de traditions vivantes. Cela s'observe dans tous les domaines. Par exemple, les jeunes ne lisent guère leurs aînés. Les professeurs, entrés en religion trop tôt pour connaître les écrivains de leur génération, ne peuvent ensuite les révéler à leurs élèves. Cette solution de continuité nuit beaucoup à notre culture. Nous recommençons toujours sur nouveaux frais.

Enfin, les bibliothèques étaient rares, pauvres. Une opinion répandue était qu'il fallait d'abord vivre, c'est-à-dire manger; les choses de l'esprit seraient pour des temps meilleurs. On semblait ignorer que c'est l'esprit qui change les conditions de l'existence. Le capital le plus précieux d'un peuple, c'est sa *matière grise;* c'est ce qu'il lui importe de mettre en valeur en tout premier lieu. On ne croyait aux idées que devenues machines, usines ou manies. Mais alors ces idées profitaient surtout à ceux qui les avaient eues ou mises en pratique avant nous.

Or, comme je l'ai dit plus haut, une oeuvre qui n'est pas lue reste virtuelle: son développement, c'est sa diffusion: pour atteindre sa perfection, pour être vraiment grande, elle a besoin de l'imagination d'un grand public. Davantage: la rencontre du grand auteur et du grand critique est nécessaire à l'un comme à l'autre.

La critique est, en réalité, l'art même. Le septième jour de la création, où Dieu s'éloigne de son oeuvre pour la juger comme un étranger, n'est pas un jour de repos, un de nos mornes dimanches; c'est, au contraire, le plus formidable *suspense* de l'histoire: la ratification de ce qui avait été fait de rien, sans laquelle il n'aurait été rien de fait.

En dépit de tout, je pense qu'un grand écrivain aurait pu surgir dans la province de Québec. Ce n'est pas le milieu qui explique l'écrivain, c'est l'inverse qui est vrai. Quoi de plus extraordinaire que le phénomène Poe aux Etats-Unis en plein dix-neuvième siècle? Reste à savoir si nous aurions toléré l'écrivain en question.

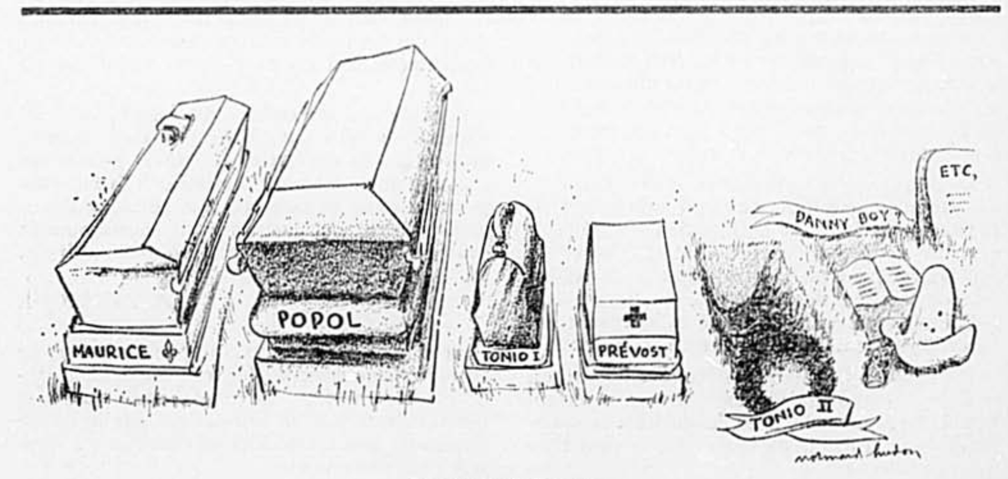
V

FUITE DE LA RÉALITÉ

Les Canadiens français ressemblaient aux Hébreux de l'Ancien Testament. Comme les Hébreux, ils avaient confondu dans un même culte leur foi, leur langue et leur sol; comme eux encore, ils vivaient en espérance; et si les premiers, dans l'étroite Judée, étaient tendus vers l'avenir, les seconds, au large dans la province de Québec, étaient tournés vers le passé; si la Bible contenait surtout des prophéties, la littérature canadienne comprenait surtout des histoires, il y avait là cependant deux manières de fuir une réalité semble: l'écrasante supériorité des empires qui les dominaient; chez les uns comme chez les autres était une égale intolérance pour le présent.

L'écrivain qui, méprisant les prestiges du passé et les rêveries sur l'avenir, nous aurait forcés à regarder en face notre situation, aurait couru le risque de nous faire perdre coeur. "Il y a, dit Blondel, des vérités prématurées ou déplacées qu'il faut, non point dénaturer ou dissimuler, mais offrir aux esprits selon qu'ils peuvent les porter." Soit. Mais si on dénature ou dissimule ces vérités? Il me semble que l'écrivain doit alors, coûte que coûte, les exprimer en toute perspicacité. Comme dit saint Grégoire le Grand, "le scandale vaut mieux que le mensonge."





Le retour à la terre

A l'ouest rien de nouveau

Pierre-Elliott Trudeau

LE "Rassemblement libéral national", tenu à Ottawa du 9 au 11 janvier, fut un congrès nettement partisan. Les organisateurs, les orateurs invités, les cadres et les participants étaient carrément des Libéraux. Et pendant trois jours de présence assidue, je n'ai pas entendu quiconque s'adresser aux "personnes d'esprit libéral" dont pourtant M. Pearson avait fait grand état lorsqu'il avait lancé l'idée de ce congrès il y a plusieurs mois.

Cela donne à penser que le Parti libéral a maintenant renoncé à sa mission de servir de foyer de ralliement à tous les esprits libéraux... à moins qu'ils ne soient d'avance de bons Libéraux. Et une analyse de la stratégie et de l'idéologie sous-jacentes à ce congrès confirme cette hypothèse.

LA STRATÉGIE

Toute politique fédérale doit présentement tenir compte d'un facteur stratégique crucial: l'opposition au gouvernement conservateur lors des prochaines élections se partagera entre le Parti libéral, le Nouveau Parti et les Créditistes. Laissons de côté pour le moment ce dernier groupement, dont le pouvoir de résurrection n'est pas encore bien établi, pour considérer la position des trois partis principaux.

Les Conservateurs, bien qu'assurés du vote de droite, ne garderont cependant le pouvoir que s'ils réussissent à diviser le vote de gauche. Or ils s'y emploient admirablement. Quelques semaines à peine avant le congrès libéral, M. Diefenbaker chaparda à ses adversaires l'idée d'assurance-santé, prouvant ainsi à l'électorat que le Parti libéral n'est pas plus réformiste que les Conservateurs eux-mêmes. Puis, MM. Hees et Churchill, ministres conservateurs, dans le but évident de créer un courant d'opinion favorable au Nouveau Parti, déclarèrent que celui-ci était destiné à supplanter bientôt les Libéraux.

Le Nouveau Parti s'oriente vers une idéologie suffisamment réformiste et exerce une attraction suffisamment forte sur le Travail organisé pour pouvoir s'ériger en porte-parole des forces de gauche, ce qui n'est pas un mince avantage en période de crise et de chômage.

Coincés ainsi entre la droite et la gauche, les Libéraux doivent choisir entre trois attitudes:

1 — Ou bien ils s'établissent comme le parti du centre et ils occupent idéologiquement le terrain le plus large possible, avec des incursions sporadiques vers la droite ou la gauche, suivant l'humeur de l'électorat.

Cette stratégie, chère à Mackenzie King, était toute désignée à l'époque où les Libéraux étaient solidement au pouvoir et que leurs adversaires des deux côtés ne composaient que des groupes faiblards, faciles à éclipser par quelque législation opportuniste. Mais la conjoncture aujourd'hui est toute autre; et si les Libéraux choisissent de camper au centre, ils risquent d'y trouver fort peu d'électeurs encore disponibles.

2 — Ou bien les Libéraux se définissent comme le seul parti de gauche qui puisse prendre le pouvoir, et ils demandent à tous les esprits réformistes de voter Libéral plutôt que de contribuer —en se divisant — à la réélection des Conservateurs.

Cette stratégie s'avère peu praticable depuis que l'élection partielle de Peterborough a démontré que le Nouveau Parti peut — tout aussi bien que les Libéraux — être le point de ralliement des forces non conservatrices. Et de fait, l'insistance — mêlée de désarroi et parfois de hargne — avec laquelle la plupart des conférenciers invités et des orateurs principaux au congrès (St-Laurent, Pearson, Smallwood, Robichaud, Chevrier, Ray Perrault, Judy LaMarsh) ont déclaré que le Nouveau Parti n'était pas à craindre, donne à penser que pour les stratèges libéraux le Nouveau Parti est fort à craindre, et qu'à tout le moins ce serait un dangereux calcul que de vouloir rivaliser avec lui auprès de l'électorat de gauche et du mouvement ouvrier.

3 — Ou bien les Libéraux se définissent comme le seul parti traditionnel qui ait quelques chances de prendre le pouvoir, et ils font appel à toutes les fidélités bourgeoises et capitalisantes du Canadien moyen, expliquant qu'une division entre elles des forces traditionnelles contribuerait inévitablement à porter l'affreux socialisme au pouvoir.

Dans un contexte où les sondages d'opinion indiquent une certaine désaffection de l'électorat vis-à-vis les Conservateurs, et où la gravité du chômage doit à coup sûr contribuer à l'affaiblissement du parti au pouvoir, il semble que l'Etat-major libéral s'oriente instinctivement vers la stratégie impliquée dans cette troisième attitude.

LA TACTIQUE

Ainsi donc les Libéraux, incapables de rivaliser en radicalisme avec le Nouveau Parti, et se rappelant avec horreur les conséquences qu'eut la montée de la gauche britannique sur le centre d'Asquith, seraient décidés de supplanter à droite le Parti conservateur.

L'hypothèse de l'adoption (consciente ou inconsciente) d'une telle stratégie me semble passablement confirmée par l'idéologie à laquelle se rallia le congrès de janvier. Mais avant de jeter un coup d'oeil sur cette idéologie, il faut noter que les Libéraux conservent encore certains avantages tactiques sur leurs adversaires à gauche et à droite, et qu'ils entendent bien s'en servir.

Je pense en particulier à l'autonomie provinciale dont les Libéraux prétendent être les champions depuis les débuts mêmes de la Confédération. Exception faite pour la résolution sur "la société compétente" qui ne pouvait pas plaire aux Québécois, les Libéraux en congrès mirent un soin considérable à préciser qu'un gouvernement libéral à Ottawa serait extraordinairement soucieux de l'autonomie provinciale, qu'il éviterait toute tendance centralisatrice, et que son premier but serait d'assurer une coopération fructueuse entre le gouvernement central et les provinces.

Pour un parti qui vient de reprendre le pouvoir au Nouveau-Brunswick et au Québec, ce n'est pas mal pensé! Et pour la bonne mesure, on adopta des résolutions favorisant les fermiers de l'Ouest et les provinces maritimes.

Mais la tactique autonomiste qu'a décidé de suivre la nouvelle Fédération libérale nationale apparaît tout particulièrement à ses réformes de structure: désormais ce sont exclusivement les Fédérations provinciales qui formeront le "membership" de la Fédération nationale; c'est-à-dire que celle-ci ne tendra qu'à être une sorte de Confédération des associations provinciales.

Je suis loin d'être convaincu qu'une telle réforme soit bien dans l'esprit de l'Acte constitutionnel canadien, mais il est certain qu'elle peut paraître fort séduisante à un électorat fortement "provincialisé". En tout cas, cela peut bien être le signe que les Libéraux se préparent astucieusement à tendre des pièges électoraux à tous les centralisateurs que le Nouveau Parti ne manquera pas d'attirer.

L'IDÉOLOGIE

Les journaux ont donné trop de publicité aux résolutions adoptées par le congrès libéral pour qu'il soit nécessaire de m'y attarder ici. Rappelons seulement quelques points saillants.

En politique de défense et en politique internationale, les Libéraux ont été fort prudents: quelques réticences au sujet de NORAD, quelques réserves à propos des armes nucléaires, une défilade grotesque sur la question de la Chine, et beaucoup de platitudes au sujet de notre fidélité au Commonwealth et aux U.S.A. — A côté des croisades du ministre conservateur, M. Green, contre les armements en général et les essais nucléaires en particulier, à côté de sa politique cubaine et de l'accueil qu'il fait aux missions commerciales communistes, les Libéraux ne risquent pas de passer pour gauchistes!

En politique économique, les Libéraux sont retournés à leur excellent *White Paper* de 1945, c'est-à-dire vers le libéralisme keynesien, avec cependant une insistance toute nouvelle sur l'importance de la coopération fédérale-provinciale. De radical, il n'y aurait guère eu que les attaques contre la domination économique américaine et contre les resquilleurs à l'impôt avec, en plus, une résolution sur la co-propriété; mais tout ce fatras gauchiste a tranquillement été extirpé en sous-comité...

A propos de réforme électorale, il y avait bien une résolution visant à rendre publiques les contributions à la caisse électorale, mais elle non plus ne s'est jamais rendue en séance plénière. (D'autres résolutions réclamaient l'instauration d'un système de cartes d'identité: elles semblaient toutes venir de la province de Québec, et fort heureusement les délégués des autres provinces refusèrent de se rallier à des méthodes aussi dégradantes. "If we had it inflicted on us in Manitoba, I think we'd take offence at it", a dit l'ancien ministre de la justice, M. Garson.)

De ce que mon article n'analyse pas davantage l'idéologie qui se dégagea du congrès, il ne faut pas déduire que ce congrès manqua de bonnes idées et de participants intelligents. Au contraire, la discussion se tint à un niveau assez élevé et la démocratie se porta plutôt bien, eu égard au grand nombre de délégués. D'ailleurs le simple fait que plus de 2000 personnes soient venues à un congrès où il ne devait s'agir que d'idéologie et non du choix d'un chef, est fort encourageant pour les Libéraux.

Seulement ce congrès, en plus d'avoir prouvé que les Libéraux peuvent encore constituer une force redoutable, a clairement établi que cette force se situe au centre-droite. Ceci ressort autant de ce qu'on a omis de dire que de ce qu'on a dit.

Ainsi il n'a nulle part été *sérieusement* question de dirigisme économique, de planification des investissements, de démocratie industrielle, de politique pro-syndicale ou de mesures anti-monopolistiques. Dans les mots de Walter Gordon, les Libéraux se sont donné pour mission de restaurer la confiance dans la valeur intrinsèque de notre régime économique actuel; et pour y arriver ils se contenteront surtout d'aider l'entreprise privée à s'aider elle-même par la réduction de l'impôt de compagnie, par des dépréciations accélérées, des taux d'intérêt réduits et le reste.

Bref le Rassemblement libéral national a été une excellente affaire pour les Libéraux et sans doute un sujet d'appréhension pour les Conservateurs. Mais, à mon avis, c'est pour le Nouveau Parti que l'événement a eu le plus d'importance; car le fait que l'imposant appareil libéral ait refusé d'engager la lutte à gauche en pleine crise de chômage, établit hors de doute que l'adversaire qui s'y trouve est de taille.

★

Pour une tentative d'engagement

Monique Bosco

LE 26 novembre dernier, avait lieu la conférence des intellectuels canadiens-français sur le Nouveau Parti. Une semaine plus tard, toujours à Montréal, le comité national avait organisé deux autres journées d'études auxquelles participaient des représentants de l'est du Canada. Au cours de ce colloque d'orientation, on allait essayer de définir quels seraient le programme et la constitution de ce parti dont le congrès de fondation doit avoir lieu à Ottawa, du 31 juillet au 4 août 1961. Après cette période de gestation, en fait il s'agit — coïncidence sans doute — d'un terme de neuf mois, on devrait assister à la naissance officielle du Nouveau Parti. On peut se demander s'il réussira, dans la province de Québec, à rompre pour la première fois l'immuable dualisme bleu-rouge?

LES RAISONS ÉMOTIVES

Il ne s'agit pas pour moi (et mon ignorance des problèmes politiques, comme le fait que je ne sois pas née ici, me l'interdisent de toute façon) d'étudier ce qui me paraît neuf, original ou constructif dans ce programme mais je voudrais tenter de comprendre quelles sont les raisons qui poussent ceux-là même qui croient à ses réformes et partagent les idées et les vues de ses théoriciens, à ne pas s'y engager. Il ne s'agit pas non plus de soupeser les avantages ou les dangers tactiques d'un tel engagement mais je crois nécessaire de comprendre, de l'intérieur, les raisons émotives qui empêchent un grand nombre d'intellectuels canadiens-français de prendre nettement position, même sur un plan personnel, qui ne les engage donc qu'eux-mêmes. Le fait que ce nouveau parti représente une force nouvelle, donc encore inconnue et ignorée, sans aucune référence au passé ni aucune tradition québécoise sur laquelle s'appuyer, effraie sans doute ceux qui pourraient être séduits par certaines des idées préconisées par ce groupement politique.

Il me semble révélateur, par exemple, que toutes les interventions de M. Michel Chartrand, dans leur émotivité brouillonne, aient comporté ce cri qui revenait comme un leit-motiv: "Nous, les Canadiens français, il ne faut pas partir en peur". Pourtant, chez la plupart des interlocuteurs canadiens-français de ce colloque, on percevait justement une attitude de défense. Par crainte du risque, ils tentaient de justifier par des motifs raisonnables leur profonde attirance pour un immobilisme crispé.

DES DEUX CÔTÉS...

D'un côté de la clôture, comme de l'autre, on retrouvait malheureusement les mêmes défenses, les mêmes excuses. Ainsi, lorsque l'on essayait d'exiger de la part des responsables provinciaux du Nouveau Parti une réponse nette et claire, sur un point précis, sous prétexte de *démocratie* on assistait presque toujours à une dérobade. Le verdict populaire ne peut pourtant venir confirmer ou désavouer qu'un programme préalablement établi, que les organisateurs du Nouveau Parti ont le droit et le devoir de formuler non seulement à l'échelon national mais provincial. Autrement, une fois encore, on se trouverait en face d'une démission pure et simple. Il est profondément injuste d'exiger que la masse des électeurs établisse par elle-même les bases d'une démocratie. Il s'agit d'abord et avant tout, pour les intellectuels, de délimiter et de définir cet idéal démocratique, puis de former des disciples qui le transmettront à d'autres et d'autres encore. On ne peut demander à un homme engagé dans la lutte matérielle de simple survie pour lui et les siens d'énoncer des principes généraux et fondamentaux. Il est juste et naturel qu'il ne soit préoccupé que par des problèmes journaliers, personnels et concrets. A ceux qui sont dégagés de cette lutte acharnée pour le pain quotidien, à ceux qui ont reçu plus d'instruction et de lumière, revient le devoir de leur fournir les concepts qu'ils ne peuvent encore se formuler à eux-mêmes, dans une pleine conscience.

UNE ZONE DE SILENCE

Rien n'est plus émouvant et plus déchirant que le grand silence qui entoure irrémédiablement les gens pauvres et démunis. A un certain niveau de dénuement, une zone de silence s'établit toujours. Les mots de la revendication la plus légitime ne parviennent pas à la franchir. Pouvoir clamer sa rage ou son indignation, croire à la possibilité de faire valoir ses droits, présuppose déjà un certain degré de liberté, que la vraie misère ou une souffrance trop intolérable étouffent. C'est déjà un luxe que de pouvoir s'exprimer, surtout en ce pays où les moyens d'expression sont menacés à leur source même. Et pourtant, on n'insistera jamais assez sur la force que peut avoir la voix qui crie dans le désert. Tout est préférable au silence. Le phénomène d'extraordinaire libération qu'a constitué la publication des *Insolences du Frère Untel* en est la preuve. Un homme a parlé. Des centaines et des milliers d'au-

tres se sont reconnus. Et ils en ont éprouvé un grand sentiment de reconnaissance et de libération. Ils ont enfin osé avouer aux autres ce que, jusque-là, ils n'osaient même pas s'avouer à eux-mêmes. Ce qui n'était que peur inexprimée, ressentie confusément, est devenu une vérité révélée au grand jour et perdait de ce fait une part de sa puissance d'envoûtement. Pareillement, le rôle d'une démocratie consiste à éveiller des consciences, à tous les niveaux de la conscience et à tous les niveaux de la société. Certes, le chemin qui reste à parcourir est long.

CONTRASTE

J'ai été douloureusement surprise par l'extraordinaire décalage qui existait entre l'attitude des Canadiens anglais et celle des Canadiens français. Du côté canadien anglais, on retrouvait un enthousiasme sincère et vrai, dirigé sur des problèmes positifs et concrets. Du côté français, le pessimisme, la peur du risque et un regard presque exclusivement tourné vers des obstacles qui paraissent d'avance infranchissables. Là encore, le Frère Untel paraît avoir vu dangereusement juste: "Quand les protestants ont quitté la maison paternelle (je peux bien reprendre cette métaphore inventée par Jean XXIII) ils ont emporté un peu de bien avec eux; une petite part d'héritage. Nous sommes restés avec le vieux bien, la maison et le roulant; eux, ils sont partis avec quelques sous de liberté. Mais ils ont su les faire fructifier, ces quelques sous".(1)

C'est justement cette liberté de pensée qui semble la plus atteinte au Québec, non seulement l'éternelle peur de "mal penser" mais celle de penser tout court, de s'écarter de la vérité communément admise et d'oser affirmer une opinion proprement personnelle, en un mot la crainte de se *singulariser*. Il y a aussi l'éternelle peur de se *salir les mains* et le besoin d'avoir la certitude de la victoire, avant même de penser à entreprendre la lutte. Comme si l'aventure politique n'était pas une aventure comme les autres, et que l'issue d'une aventure humaine n'était pas forcément, de par sa définition même, toujours incertaine. Je reste saisie par l'orgueil qui, caché derrière le complexe d'infériorité national, opprime toutes les velléités d'actions par crainte d'un échec possible. Comme si l'homme n'avait pas le droit, en toute bonne foi, de se tromper.

UNE RECHERCHE

Les grandes révolutions sociales n'ont jamais eu lieu sans lutte. Un homme, persécuté d'abord, essayait de faire entendre sa vérité. Pour ce faire, il était prêt aux plus grands sacrifices. Puis, d'autres prenaient la relève. Quand une idée juste a été imposée avec assez de force et de conviction intérieure, il est rare qu'elle ne touche pas à la longue d'autres êtres. C'est ainsi que, de tâtonnements en tâtonnements, des notions de la plus élémentaire justice finissent par gagner du terrain dans la conscience des peuples. Dans son article *Feu l'unanimité*, Gérard Pelletier se demande: "Est-il fatal que nous répétions ici, en version réduite mais plus grotesque encore que l'original, les querelles basses et les luttes déprimantes qui déshonorèrent le XIXe siècle français?" (2)

Pour les éviter, je crois qu'il faudrait peut-être se reporter d'un siècle en arrière, en ce XVIIIe siècle si rigoureusement tabou ici, totalement absent, dans sa réalité concrète, de tous les manuels d'histoire comme de toutes les histoires de la littérature. Là on découvrirait ce goût pour la recherche, cette passion pour la vérité, ce désir de croire en la libération possible de l'homme et cette ferveur pour accéder à une plus grande connaissance, avec tous les risques que cela comporte, toutes les possibilités d'erreur. Il s'agit de voir avec quelle curiosité inlassable, qui croyait en la vertu de tout remettre perpétuellement en question, cette quête fut menée. Il n'y a pas de littérature taboue ou scandaleuse et toutes les recherches humaines devraient nous être fraternelles.(3)

Autrement, nous retombons dans une intolérance plus grave que celle que nous reprochons aux autres. De même, je ne crois pas aux "risques inutiles" ni aux nécessités de l'hypocrisie. Quand Pierre Charbonneau écrit: "Nous voulions vivre dans cette société que nous n'acceptions pas. Nous avions le devoir pour notre famille d'y revendiquer une place. Il nous a fallu faire des concessions, composer avec l'occupant et pratiquer sur une haute échelle une certaine hypocrisie sociale afin d'éviter les risques inutiles" (4) j'ai envie de lui crier qu'il ne lui appartient pas, d'avance, de déclarer que ce risque était inutile. Il s'agit aussi d'assumer les risques de la vie et de la liberté. Et que vaudrait une liberté pour laquelle on refuse même d'engager le combat et pour laquelle on n'est prêt à rien sacrifier?

A tous les échelons de la société, on retrouve ce même besoin de confirmation, cette peur devant l'existence, ce désir de connaître une sécurité absolue. Un peu partout, on est désormais confronté à des fonctionnaires prudents et tâtillons. Ce n'est plus l'assurance contre la maladie ou la vieillesse

(suite à la page suivante)

(1) **Les Insolences du Frère Untel**, page 71.

(2) **Cité Libre, numéro 30, page 11.**

(3) Paul Ricoeur, **Esprit, Novembre 1960, page** 1670: "Il revient à la littérature et aux arts de dénoncer l'hypocrisie d'une société qui toujours tend à couvrir du prétexte de ses idéaux toutes ses trahisons; toute éthique de contrainte engendre la mauvaise foi et l'imposture; c'est pourquoi la littérature a une fonction irremplaçable de scandale; car le scandale est le fouet de l'imposture".

(4) **Cité Libre, numéro 32, page 24.**

Urgence d'une gauche nationale

Jean-Marc Léger

L'UN des phénomènes les plus curieux dans l'histoire des idées et des comportements politiques chez nous est assurément l'attitude de ce qu'on peut appeler la "gauche canadienne-française" envers le problème national de la minorité francophone, du moins de la plus grande partie et de la plus "officielle" de cette gauche.

Justement vigilante et volontiers agressive pour tout ce qui concerne le niveau des travailleurs et les libertés syndicales, passionnée pour tout ce qui touche aux droits de l'homme dans les divers domaines, prompte à s'émouvoir devant ce qui peut avoir, où que ce soit dans le monde, le moindre relent de racisme ou de colonialisme, prête à s'engager dans toutes les croisades menées sous le signe de l'égalité et de la liberté des peuples, de leur droit à l'autodétermination, cette gauche se fait étrangement silencieuse devant l'humiliation et l'asservissement du groupe canadien-français.

Tel élément de notre gauche adopte une résolution en faveur du droit des Algériens musulmans à l'indépendance, tel autre dénonce avec vigueur la politique de ségration raciale pratiquée dans l'Union sud-africaine, un autre encore convoque une réunion publique de protestation au moment où le monde occidental est le théâtre d'une vague d'incidents antisémitiques, etc.: on pourrait multiplier les exemples. Je cherche en vain, dans le même temps, les réunions, les proclamations, les articles où ces mêmes organisations auraient dénoncé l'injustice permanente faite à leurs propres compatriotes, le mépris souverain des droits du français dans les services du gouvernement fédéral, la situation des minorités canadiennes-françaises, le bilinguisme à sens unique, tant d'autres faits du même ordre vérifiables tous les jours.

UN PHÉNOMÈNE UNIQUE

Aucun des groupes importants de la gauche officielle n'a cru bon, par des mesures concrètes, par une action soutenue, par des affirmations de principe de s'attaquer à la négation généralisée d'un droit fondamental dont ce pays est le théâtre, d'un droit qui procède directement de la liberté spirituelle et intellectuelle de la personne, qui est la condition de l'épanouissement normal d'une communauté.

Est-ce crainte de passer pour "nationaliste" auprès de la gauche anglo-canadienne, est-ce indifférence effective au problème canadien-français, est-ce le fait d'une stratégie qui remet à plus tard l'examen de ce dossier volumineux et délicat? En tout cas, le fait est là, étonnant et troublant, et probablement unique dans les annales de la gauche chez les peuples prolétaires et sous-développés ou chez ceux qui leur ressemblent.

Pour une tentative . . .

(suite de la page précédente)

qui est réclamée mais "l'assurance tous risques" qui permettrait miraculeusement d'échapper aux risques les plus précieux de la vie et de la liberté.

EXPLIQUER

Si l'on cherche à expliquer les raisons de cette démission, si généralisée, il faut inévitablement remettre en question le système d'éducation qui a permis une si aberrante capitulation devant toute forme d'autorité. Qui blâmer? On ne peut quand même oublier que l'affrontement du clerc et du laïque était condamné d'avance puisque la rencontre avait lieu entre un adulte et un enfant. Avez-vous déjà vu en Provence ces pins ou ces oliviers qui ont poussé sur le passage du mistral? Ils ont quand même réussi à grandir et à atteindre une taille adulte mais ils sont demeurés courbés et tordus dans la direction d'où soufflait le vent. Même lorsque le temps est calme, que le vent ne souffle plus, ils ne peuvent se redresser. A qui la faute? Et qui osera blâmer ceux dont la révolte sera peut-être, parfois, agressive et injuste? Elle devrait être comprise et assumée surtout par ceux à qui elle s'adresse. Que l'on se rappelle la phrase de Péguy: "Tout père sur qui son fils lève la main est coupable: d'avoir fait un fils qui levât la main sur lui". (5)

★

(5) Charles Péguy, **Les Cahiers de la Quinzaine**, 2 décembre 1906.

Tout se passe comme si la gauche canadienne-française d'après-guerre avait développé son idéologie dans l'abstrait, à l'écart des réalités nationales et en s'inspirant principalement de l'évolution de la gauche européenne, c'est-à-dire essentiellement de pays où le problème national ne se pose pas, de pays où le nationalisme a le visage d'une idéologie conquérante, de style autoritaire, et se trouve aux antipodes de ce qu'ici nous entendons par ce mot. Nous sommes donc dans une large mesure devant une gauche "étrangère", une gauche a-nationale, alors que chez tous les peuples placés en gros dans la même situation que le nôtre, nous assistons au contraire à une étroite et fructueuse conjonction du nationalisme et de la révolution économico-sociale.

IGNORANCE TOTALE DU FAIT NATIONAL

Nous voyons tout spontanément de Cuba à la Birmanie, de la Guinée à la Yougoslavie, le nationalisme être révolutionnaire et le socialisme être profondément, intensément national. "Dressés contre toutes les formes d'injustice, disait en 1959 un leader syndicaliste guinéen, comment ne serions-nous pas à la pointe du combat contre le colonialisme? Désireux d'assurer l'épanouissement complet de l'homme africain, comment ne serions-nous pas à l'avant-garde de la lutte pour l'indépendance nationale?" Parole qui s'inscrit dans la grande tradition socialiste et qu'ont reprise sous des formes variées Castro et U Nu, Soukarno et Sihanouk, Mamadou Dia et Ben Barka.

Jadis, nous eûmes chez nous des disciples de "l'Action Française" (de France) qui défendaient des idées, propageaient des thèmes sans rapport avec nos conditions propres, sans racines dans les réalités canadiennes-françaises. Aujourd'hui, nous voici dotés d'une certaine gauche qui a pris pour modèles des attitudes, des refus et des combats également étrangers, pour une large part, à la situation de notre communauté. Puisque la gauche européenne, ou l'américaine (s'il existe telle chose chez nos voisins) vitupère le nationalisme, il est normal que la gauche franco-canadienne fasse de même, ou, au moins, laisse les "professionnels du nationalisme" clamer tout seuls leurs sempiternelles revendications. Mais si, de Stockholm à Londres en passant par Bonn et Paris, partis, syndicats et autres organisations de gauche jugent nécessaire d'élever la voix au sujet de l'antisémitisme, de l'Union sud-africaine, de l'Algérie, notre propre gauche aussi s'engage à fond.

Il n'est pas question évidemment d'assimiler notre situation à celle des jeunes Etats d'Afrique et d'Asie ou de tels pays latino-américains. Mais sur plusieurs points, elle y ressemble. Un peuple qui est en condition de minorité dans son pays, qui est économiquement dépendant de l'étranger et qui voit niés certains de ses droits fondamentaux, un tel peuple est, sous certains rapports, dans une situation de tutelle et de sous-développement, et la gauche qui s'y développe, si elle n'est pas artificielle, est forcément une gauche nationale. Entendons par là une gauche qui veut rechercher une libération globale, qui lutte également contre l'aliénation de l'individu et contre celle du groupe, les deux étant d'ailleurs associées et réagissant profondément l'une sur l'autre.

UNE GAUCHE A-NATIONALE EST UNE IMPOSTURE

La logique de certains de nos hommes de gauche les aurait amenés s'ils avaient été Asiatiques ou Africains, à être des "collaborateurs", à rechercher bien sûr le relèvement des salaires, l'amélioration du niveau de vie, l'égalité officielle avec les Blancs mais à négliger la question de l'indépendance nationale comme affaire secondaire ou même à s'y opposer sous prétexte que cela entraînerait une "baisse du niveau de vie".

La dignité de l'homme, le droit du travailleur aux moyens d'un plein épanouissement, la démocratie réelle plutôt que formelle, le refus de toutes les aliénations, l'égalité effective des groupes sociaux et des individus, tous ces objectifs que notre gauche officielle affirme être les siens, deviennent des formules vides de sens et représentent une gigantesque supercherie si, par suite d'un anti-nationalisme maladif, on ignore le drame national des Canadiens-Français. Dans la situation d'un peuple comme le nôtre, une gauche qui se veut anti-nationale ou a-nationale trahit sa vocation, trompe les masses et devient, selon les cas, simple réformisme ou opportunisme grossier. Sous prétexte "d'anti-racisme" et par imitation servile de gauches étrangères, par obséquiosité aussi envers ses inspirateurs et ses maîtres anglo-canadiens, la gauche "officielle" au Canada français a entrepris d'éliminer chez les masses populaires le sens national, sans même se rendre compte qu'elle nuisait à la fois à la révolution et à la nation. De la droite stupide, engoncée dans le pire conservatisme, férocement égoïste style Union nationale, et de cette gauche pauvre d'idées, riche d'abdications, acharné dans le reniement de sa communauté ethnique, on ne saurait dire laquelle a fait le plus de mal.

L'émancipation véritable, l'épanouissement humain du Canada français, ainsi que l'intérêt des forces de gauche, l'efficacité vraie de leur action, appellent d'urgence la formation d'une gauche nationale. Il ne s'agit pas de nier la patrie mais de la conquérir: entre le progrès économico-social et le salut national, il n'y a pas divorce mais fraternité. Une alliance fraternelle qui peut seule être, pour notre communauté, génératrice d'une libération féconde. ★

Réponse à "La restauration"

Micheal Oliver

DANS le dernier numéro, un de ces rares articles est apparu que l'équipe a décidé de signer *Cité Libre*. Il s'intitulait "La Restauration". J'ai participé à la réunion où la décision a été prise et, quelques nuances à part, notre discussion se résumait très bien dans trois paragraphes de l'article en question. L'auteur de ces lignes a parlé des essais sur la politique provinciale qu'a publiés *Cité Libre* et de l'impression d'éclecticisme — ou d'ambiguïté — qu'ils ont donnée, sans doute, aux lecteurs. Et il affirmait que cette impression n'était pas accidentelle; que l'équipe était d'accord sur la nécessité de reconnaître des différences d'opinion concernant la meilleure façon de traduire en action dans la province une politique de gauche sur laquelle il y avait une large mesure d'harmonie. Alors même que Marcel Rioux était un collaborateur régulier de *Cité Libre*, l'attitude qu'il exprimait dans ces pages — un fort appui au Nouveau Parti — ne représentait pas nécessairement la position de la revue, pas plus que celles des autres auteurs qui ont contribué au débat.

UN "NOUS" AMBIGU

Jusqu'à ce point dans l'éditorial, il n'y avait qu'une chose qui me troublait un peu. L'auteur, parlant au nom de l'équipe de *Cité Libre*, a dit que "nous avons salué la Restauration libérale avec réserves, soutenant qu'il fallait... en même temps appuyer les libéraux, leur faire opposition et préparer une idéologie de rechange." La citation dans cette phrase vient d'un article signé par Pierre-Elliott Trudeau: "L'Election du 22 juin 1960" (*Cité Libre*, août-septembre 1960). C'était à mon avis un excellent article; incontestablement le meilleur commentaire sur l'élection que j'aie lu. Mais, même si c'était un directeur-adjoint de la revue qui l'a écrit, je n'avais pas l'impression que ces propos ont constitué une prise de position de toute l'équipe. Si j'avais compris cela, j'aurais dû me dissocier au moins du thème "démocratie d'abord" avec lequel mon ami Trudeau a terminé son analyse. J'ai pensé, au contraire, que cet article n'était plus qu'un exemple admirable de ces commentaires divers sur la politique provinciale que *Cité Libre* a cru bon de publier.

Enfin c'est le reste de l'éditorial qui m'a convaincu de la nécessité d'écrire cette réponse. Partant toujours de la contribution de Marcel Rioux au Nouveau Parti, l'auteur a écrit: "Mais c'est sur la *possibilité* actuelle de ce parti que nous différons d'opinion; et nous craignons qu'à forcer sa naissance nous ne l'accouchions mort-né. A notre avis, Rioux n'a pas suffisamment examiné le contexte sociologique où il veut mettre bas." Je crois que ces phrases indiquent que l'unanimité existe parmi les membres de l'équipe de la revue contre les propositions de Rioux. Le "nous" de l'équipe est opposé au "lui" de Rioux. En fait, je veux bien croire que ce n'était pas la pensée de l'auteur de l'éditorial. Je crois plutôt qu'il a employé le "nous" éditorial pour résumer un point de vue qui est celui d'un élément important de l'équipe, mais pas de sa totalité.

SANS AMERTUME

Les indications d'une attitude particulière ne sont pas rares dans la suite. L'auteur continue: "Nous songeons, non sans amertume, aux années perdues de 1956 à 1959" — les années, explique-t-il, des tentatives d'action par la voie du Rassemblement et plus tard par celle de l'Union des forces démocratiques. Eh bien, au lieu d'avoir de l'amertume en pensant à l'attitude — vis-à-vis ces organisations — du P.S.D. et de quelques chefs syndicalistes, on aurait dû y voir la seule route de salut de la gauche québecoise. Je sais que certains membres de l'équipe de *Cité Libre* ont consacré beaucoup d'efforts au sein de ces mouvements. Il ne me surprend pas du tout qu'ils pensent encore qu'ils avaient raison; qu'ils trouvent difficile d'oublier certains virements d'opinion assez brusques qui ont contribué à la faillite de leurs tentatives. J'ai respecté leur jugement sur cette question de la meilleure tactique de faire avancer la gauche; dans le cas du Rassemblement, je l'ai partagé largement. Mais j'ai aussi respecté le jugement de ceux qui ont décidé de ne pas participer à une action quasi-politique; qui ont préféré concentrer leur activité dans un parti, le P.S.D, même s'ils avaient au commencement penché du côté de la formule Rassemblement-Union des Forces Démocratiques. Alors, non seulement est-ce que je ne garde aucune amertume quand je considère les controverses de ces années, mais je crois qu'il serait tragique de laisser pénétrer un tel esprit dans les discussions d'aujourd'hui. Et je pense que j'ai raison de regretter l'emploi des expressions injurieuses comme "la logique servile de nos P.S.D. québécois" au même temps que je me dissocie de l'article qui les contient. D'ailleurs, je dois avouer que quelques phrases de critique des gens du Rassemblement lancées par Pierre Vadboncoeur dans un discours récent m'inspirent les mêmes regrets.(1)

(suite à page suivante)

---

(1) v. "La gauche au sortir des élections", Nouvelles du Nouveau Parti, novembre-décembre 1960, pp. 5 et 6.

Drôle de "OUI" à De Gaulle

Adèle Lauzon

LORS du dernier referendum, de Gaulle a obtenu l'appui du peuple français, en dépit des campagnes menées contre lui par la droite et par la gauche. Il a également obtenu une majorité de OUI parmi les musulmans, malgré le mot d'ordre du FLN leur demandant de s'abstenir.

De Gaulle a obtenu un OUI, en dépit des impressions des observateurs autorisés qui soutenaient que la popularité de de Gaulle était à la baisse.

Le résultat du referendum fut donc, en un sens, surprenant.

Mais à tout bien considérer, il est aussi plausible et pas plus significatif que l'aurait été le résultat contraire. D'une part, parce qu'il reposait sur une équivoque. D'autre part, parce qu'il ne posait pas une question simple à laquelle chaque individu, Français ou musulman, était en mesure de répondre, mais une question extrêmement complexe à laquelle pouvaient répondre en toute connaissance de cause, seulement les personnes fortement engagées d'un côté ou de l'autre ou encore les individus particulièrement bien éclairés.

UNE QUESTION ÉQUIVOQUE

Le referendum était équivoque parce que si la question posée portait sur l'avenir de l'Algérie, la réponse, elle, signifiait la confiance ou la non-confiance à de Gaulle. Tout le monde savait en France et à l'étranger qu'une majorité de NON provoquerait le départ de de Gaulle. Celui-ci a toujours organisé les referendums sur sa personne. Il n'est pas homme à changer de politique à la suite d'une consultation populaire. Il entend mener les affaires de l'Etat à sa façon. Si le peuple n'est pas d'accord avec lui, il se retire.

Et cela, les partisans du NON le savaient très bien. Les groupes d'extrême-droite, de même que les éléments de gauche comme le parti communiste et le parti Socialiste Unifiés en répondant NON à la question sur la politique algérienne demandaient en fait le départ de de Gaulle. Pour eux, le sens du referendum était clair.

Mais, semble-t-il, la majorité des Français ne se situent ni à l'extrême-droite, ni dans ce secteur de la gauche correspondant au P.C. ou au P.S.U. Or, il n'existe en France que trois forces politiques dynamiques: l'extrême-droite, la gauche et de Gaulle. En rejetant la politique algérienne du président de la République, les Français envoyaient celui-ci à Colombey-les-Deux-Eglises. Une fois celui-ci parti, c'était le vide, et pour combler ce vide, une lutte (qui risquait d'être sanglante) entre les activistes fascisants et les partis de gauche. La grande masse des Français moyens ne voulant ni des uns ni des autres, n'avait donc qu'une solution: garder de Gaulle au pouvoir, c'est-à-dire voter OUI au referendum. Dans ces conditions, un grand nombre de gens ont pu voter OUI, sans être d'accord avec la politique algérienne du président de la République.

PLÉBISCITE DÉGUISÉ

Si de Gaulle avait fermement déclaré qu'il resterait au pouvoir quels que soient les résultats de la consultation populaire, s'il s'était réellement servi de celle-ci pour connaitre l'opinion du peuple français afin d'orienter sa politique en conséquence, alors, le referendum aurait signifié quelque chose par rapport au problème algérien. Mais le général ayant une fois de plus donné à la consultation l'allure d'un plébiscite, la seule conclusion que l'on puisse tirer des résultats, c'est

---

Réponse . . .
(suite de la page précédente)

CRUEL MAIS VRAI

Une observation finale — car je ne veux pas abuser de cette occasion que mes collègues m'ont donnée sans hésitation, d'exprimer mes réserves au sujet de "La Restauration". L'auteur de l'éditorial a écrit, et André Laurendeau a qualifié ses remarques de "cruelles, mais... à peu près vraies"(2), que "la plupart de ceux qui étaient à gauche il y a six mois se tiennent maintenant à l'écart du Nouveau Parti, tandis que la plupart de ceux qui s'empressent autour de ce parti aujourd'hui appuyaient carrément la réaction il y a six mois." Je crois que la dernière partie de cette proposition est si clairement un bel exemple d'hyperbole qu'on peut la laisser de côté. C'est l'élément de vérité dans la première partie qui m'intéresse. Un examen sociologique de tous les facteurs qui, en somme, constituent une prise de position de la majorité de la gauche canadienne-française n'a pas encore été fait. Mais je pense qu'on trouverait qu'un des facteurs significatifs serait l'attitude du directeur et des directeurs-adjoints de *Cité Libre,* et de leurs amis et associés. Alors, il est indéniablement juste de dire que, s'ils décident de s'absenter pour le moment des cadres du Nouveau Parti, ce parti est privé de l'appui d'une partie importante de "ceux qui étaient à gauche il y a six mois". Mais si un membre de ce groupe décrit la situation d'une telle façon, est-ce qu'il a ajouté quelque chose de nouveau à notre compréhension de la situation?

★

---

(2) Le Devoir, 3 janvier 1961.

que la majorité des Français préfèrent de Gaulle à l'Extrême-Droite ou à la gauche pour la direction de l'Etat. Dans beaucoup de cas, le OUI a pu être inspiré uniquement par la crainte de la guerre civile. Cette préférence pour de Gaulle exprime les opinions les plus variées, allant de l'admiration fervente au choix du *moindre mal*. De toute façon, ce referendum, à cause de sa forme, à cause des circonstances qui l'ont entouré, nous enseigne très peu sur l'opinion des Français et des Algériens sur l'avenir de l'Algérie.

QUESTION CONFUSE

A l'équivoque qui caractérisait la signification du vote s'ajoutait la confusion de la question posée. Celle-ci était ainsi formulée:

"Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le Président de la République, concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination?"

Or, cette question en comportait deux, et l'on pouvait répondre oui à la première et non à la seconde. On peut en effet être pour l'autodétermination et contre "l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination". Et d'ailleurs, comment se prononcer en faveur d'une "organisation" dont on ne sait trop bien ce qu'elle sera?

Le referendum proposait à l'approbation des Français et des Algériens une solution hypothétique au problème politique le plus complexe de l'heure. Pour les partisans de l'Algérie française c'était simple. Pour les militants FLN aussi. Considérant qu'il s'agit maintenant pour les Algériens de négocier d'égal à égal la fin de la guerre avec la France et qu'il n'appartient aucunement à celle-ci d'"organiser l'indépendance", ils se sont abstenus de participer à ce referendum. Pour ceux qui voulaient à tout prix garder de Gaulle au pouvoir, il n'était même pas nécessaire de lire la question, il fallait voter OUI.

Mais pour celui qui sans avoir déjà pris position désirait répondre à la question elle-même, la tâche était si ardue qu'elle exigeait pour donner des résultats significatifs une connaissance assez poussée de la situation politique mondiale.

LE "OUI" DES MUSULMANS

C'est pourquoi, par exemple, il serait périlleux de conclure que tous les Musulmans qui ont voté OUI, sont réellement, en toute connaissance de cause, favorables à la politique préconisée par de Gaulle.

On a vu que les Musulmans des grandes villes, ceux qui sont le plus évolués, ont suivi le mot d'ordre du GPRA et se sont abstenus de voter. Si le FLN exerce une influence active dans certaines régions rurales, il n'est tout de même pas présent partout. Par contre, il se trouve un grand nombre de paysans algériens qui ne sont pas en contact constant avec le FLN. Il y en a beaucoup qui n'ont que des sources françaises d'information. L'armée française a mené depuis 1958 une intense campagne d'Action psychologique. Les événements récents ont prouvé que cette action avait été complètement inefficace dans les villes où les Musulmans sont mieux en mesure de se renseigner et où le FLN compte de très nombreux militants.

Mais dans les régions rurales, mal informées ou soumises à l'influence française, il était fort possible pour un Musulman de voter OUI à l'autodétermination sans que cela impliquât une opposition au GPRA et à l'indépendance immédiate.

De toute façon, le referendum n'a pas rapproché la solution du conflit algérien. Les chances d'une paix rapide auraient peut-être été plus grandes si de Gaulle avait nettement organisé un plébiscite sur sa personne, plutôt que de recourir à cette nébuleuse question sur sa politique algérienne. Investi de la confiance totale du peuple français, il aurait pu adopter n'importe quelle mesure qu'il aurait jugée nécessaire à la paix, y compris la négociation immédiate de l'indépendance algérienne avec le GPRA. Sans doute, un tel plébiscite n'eut pas été conforme à l'esprit de la démocratie. Mais le dernier referendum constituait en fait un plébiscite déguisé. Malheureusement, la liberté d'action que le général de Gaulle a obtenue avec sa majorité de OUI, il l'avait lui-même limitée en faisant faussement porter le vote sur "l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination". Il s'est ainsi constitué prisonnier d'une politique dont le caractère anachronique s'impose avec une évidence grandissante. Il est vrai que le général se libère assez facilement de ce genre d'entraves. Après tout n'était-il pas en 1958 l'homme de l'Algérie française, celui qui promettait aux Musulmans la citoyenneté française "à part entière"? Puis, ce fut l'autodétermination, qui mènerait inévitablement selon le général à la création d'une Algérie autonome, associée à la France. Et ensuite, "l'Algérie algérienne".

LE RETARD DE DE GAULLE

On ne saurait faire grief au président de la République française d'évoluer dans sa façon de voir les choses. Mais il semble avoir pris au départ un retard qu'il ne rattrape jamais. Il est vrai que ses prédécesseurs l'avaient placé dans une situation que l'on pourrait par euphémisme qualifier de difficile. Promettre la citoyenneté française à part entière aux Musulmans en 1958, c'était déjà trop tard. Par contre, le FLN dont plusieurs dirigeants avaient été de fervents gaullistes pendant la deuxième guerre mondiale, avait confiance en de Gaulle. En acceptant de négocier avec eux à cette époque, de Gaulle aurait pu en

finir avec une guerre meurtrière et obtenir des conditions extrêmement favorables à la France. Mais porté au pouvoir par les ultras, le général était obligé de tenir la dragée haute aux rebelles. Depuis lors, la guerre se poursuit sans qu'aucune victoire militaire ne se dessine d'un côté ou de l'autre. Les ultras sont complètement isolés. Les Français en ont assez de la guerre. Le Gouvernement Provisoire de la République algérienne ne cesse de renforcer sa position politique en Algérie et dans le monde. De Gaulle va de concessions en concessions. Il accepte le principe de l'indépendance algérienne. Depuis la sortie dans les rues des villes algériennes des masses musulmanes arborant le drapeau vert et blanc de la révolution, personne au monde, pas même les ultras, pas même de Gaulle ne peut encore douter que les Musulmans adhèrent à la cause de l'indépendance algérienne et qu'ils considèrent le GPRA comme le représentant de cette cause.

UNE AFFAIRE ALGÉRIENNE

Et pourtant, le président de la République parle encore de faire organiser l'autodétermination par la France. De Gaulle considérait l'Algérie comme un problème français alors qu'il s'agissait déjà d'une affaire franco-algérienne, dans laquelle les deux parties auraient pu parler d'égal à égal.

Aujourd'hui encore, même en acceptant l'autodétermination et sa conséquence, l'indépendance de l'Algérie, il persiste à en faire une affaire française, alors que les événements en font de plus en plus une affaire uniquement algérienne. Le temps n'a jamais cessé de jouer en faveur des Algériens et contre les Français. Les rebelles qui n'étaient au début de la guerre, il y a six ans, qu'une poignée de combattants, considérés par les autorités françaises comme des bandes de *fellaghas* (bandits) qui seraient rapidement exterminées, ont maintenant une armée bien entraînée, de mieux en mieux équipée. Ils ont un gouvernement qui semble exercer une autorité réelle sur la population algérienne, et qui entretient des relations diplomatiques avec de nombreux pays. Ils ont l'appui des pays africains, des pays du Moyen-Orient, de l'URSS, de la Chine, des démocraties populaires, et l'amitié des Etats-Unis leur est presque acquise.

Il serait étonnant que dans de pareilles conditions le GPRA soit disposé à laisser organiser l'autodétermination par la France.

Soutenu par la majorité de la population algérienne, et fort de ses impressionnantes amitiés internationales, le GPRA accepte lui aussi le principe de l'autodétermination, mais veut que celle-ci se réalise par une élection surveillée par l'ONU. Le GPRA soutient, et son argument ne manque pas de poids, qu'il est absurde que les Algériens aillent aux urnes pour décider de leur sort, sous la surveillance d'une armée qui a combattu leur propre armée de libération.

LA FORCE DES REBELLES

Mais quelle que soit la valeur des arguments du GPRA, le fait déterminant demeure le rapport des forces. Les rebelles algériens sont maintenant trop forts pour se laisser imposer des conditions qu'ils jugent inacceptables. En s'obstinant à organiser elle-même l'autodétermination, la France risque de voir les positions de l'adversaire se durcir. La guerre durera plus longtemps, les rebelles obtiendront finalement au prix d'une internationalisation de la guerre s'il le faut, l'indépendance pour laquelle ils combattent depuis si longtemps. Une indépendance algérienne obtenue dans ces conditions serait funeste à la France et encore plus aux Français d'Algérie. Si la France refuse de s'entendre avec les rebelles pendant qu'il en est encore temps, elle risque de tout perdre.

Si de Gaulle acceptait dès maintenant de négocier avec le GPRA, soit pour accorder immédiatement l'indépendance, soit pour organiser l'autodétermination avec des garanties acceptables par le GPRA, c'est-à-dire la surveillance de l'ONU, il serait en mesure d'obtenir à son tour des garanties pour le respect des droits de la minorité française d'Algérie. De plus, il serait encore possible pour les négociateurs d'instaurer entre la France et l'Algérie des relations très profitables pour les deux pays.

De Gaulle s'appuie sur la confiance du peuple français pour maintenir sa position actuelle au sujet de l'Algérie. Mais en admettant que tous les OUI accordés au referendum constituaient une adhésion totale et convaincue à la politique algérienne du général, en supposant même que tous les Français sans exception aient voté OUI et qu'ils soient tous prêts à défendre cette position avec acharnement, il n'en resterait pas moins que la guerre d'Algérie a cessé d'être une affaire française. On ne peut le nier, le droit à l'autodétermination n'est pas une création du cerveau de de Gaulle. Ce droit a été reconnu grâce aux combattants du FLN. Celui-ci a mené seul pendant six ans une guerre révolutionnaire coûteuse. Il a perdu beaucoup d'hommes, mais il n'a jamais subi une défaite politique. Ce n'est pas au moment où les masses musulmanes manifestent pour lui, où les Africains lui offrent des volontaires et où les Russes et les Chinois lui donnent des armes modernes qu'il va tout d'un coup renoncer aux fruits de victoires si chèrement conquises et se laisser accorder une indépendance "organisée" par la France.

Les Français d'Algérie et la France ont encore quelque chose à gagner dans une négociation d'égal à égal. Mais dans les circonstances actuelles, l'avantage militaire est passé du côté des Algériens. La guerre, c'est eux qui la gagneront, à moins que le gouvernement français ne décide d'atomiser l'Algérie, et de déclencher une guerre mondiale pour satisfaire aux exigences d'un million de Français qui seraient atomisés du même coup. ★

La Liberté, chemin de la Vérité

Bernard Jasmin

> *"La pensée qui m'occupe le plus, c'est en quoi consiste notre communion d'idées, quels sont les points sur lesquels nous pourrions nous rencontrer, tous, de n'importe quelle tendance".*
>
> Dostoïevsky

J'AI lu avec grand intérêt les derniers numéros de Cité Libre, particulièrement *Feu l'unanimité* et la réponse de Pierre Charbonneau. La sincérité de ces articles m'a incité à exprimer mes inquiétudes sur un problème qui est au centre de vos réflexions: le problème de la liberté. Un de nos poètes les plus émouvants nous a dit:

Mes enfants vous dansez mal

Il faut dire qu'il est difficile de danser ici...

et vous vous rappelez la suite des vers, et vous reconnaissez, comme nous, son appel déchirant à la liberté; répondrons-nous à cette voix ou persisterons-nous à oublier que la liberté est une condition essentielle de la vie de l'esprit?

Je ne chercherai pas à définir l'essence de la liberté; à quoi, en effet, servirait-il de définir ce dont nous sommes privés? Mon but sera plutôt de décrire quelques aspects d'un monde qui ne souffre pas assez de son absence.

Dans les milieux de l'enseignement où je travaille depuis plus de dix ans, sauf chez de rares exceptions, on ignore ou l'on feint d'ignorer les exigences de cette donnée première. Aucune vraie place n'étant faite à la recherche dans le domaine des sciences humaines, les étudiants doivent se satisfaire de vivre dans un univers de préceptes et de conclusions, au grand détriment et de ceux qui auraient pu s'éveiller à la vie de l'esprit et de ceux qui grincent des dents.

Les classes de philosophie qui devraient amener l'étudiant à s'interroger sur quelques-unes des grandes questions qui se sont posées à l'humanité, n'ajoutent qu'un vocabulaire plus ou moins mémorisé, plus ou moins incompris. Ce qui devrait être formation philosophique est de la théologie à rabais et de la pseudo-philosophie. Si j'en crois certains professeurs de science, les disciplines scientifiques ne sont pas mieux servies parce que souvent on transpose inconsciemment dans ce domaine des attitudes dogmatiques. L'esprit de recherche et de liberté est censuré consciemment ou non.

Et si nous regardons du côté de l'enseignement des lettres, qui exige de la sensibilité et un amour de l'humain dans toutes ses manifestations, nous retrouvons les mêmes procédés méthodologiques. Tous les écrivains, sauf quelques classiques, subissent un procès, le procès de leur liberté d'esprit; on reconnaît bien leurs qualités formelles, mais leurs propos peuvent empoisonner les "jeunes âmes" (on rêve d'une littérature sans sujet!)

Ces faits sont connus, mais je crois qu'il est important de les rappeler à l'heure où l'on parle de réforme de l'enseignement et de modification de programmes; il est urgent que tous, nous nous intéressions à une réforme plus fondamentale, que j'appellerais psychique.

Un trop grand nombre d'éducateurs vivent dans un milieu psychique étriqué et nullement accordé au rythme de leur temps. Dépassés par les événements et par l'ampleur des problèmes, ils cherchent un refuge dans les problèmes techniques de l'enseignement ou s'efforcent d'étouffer chez les étudiants ou les jeunes maîtres les germes d'une vie spirituelle dynamique.

Comment comprendre notre temps, s'il est interdit de s'enthousiasmer pour le grand bouleversement spirituel de la Renaissance, pour tous ces hommes, savants ou penseurs, qui ont découvert avec angoisse et émerveillement un cosmos nouveau, mettant certes en question quelques aspects de la morale et de la religion traditionnelle, mais ouvrant des perspectives inouïes sur l'avenir de la science et de l'homme. Bien sûr que les rêves de l'homme sont souvent plus grands que ses réalisations, mais c'est son droit et son devoir d'amplifier ces rêves pour de plus hautes réalisations. Et nos étudiants ne pourront pas vivre et grandir sans se passionner pour les idéaux de l'humanité depuis la Renaissance.

Quand on enseigne à des étudiants, venus de nos institutions, que Diderot est un penseur d'une valeur exceptionnelle, qu'il est un des premiers à situer notre conscience dans le courant de l'évolution, à saisir que nous sommes non seulement "animal social" mais intimement solidaires les uns des autres, dans une unité biopsychique, qu'il exprime dans les concepts de conscience sociale et de progrès, ces mêmes étudiants ont l'impression d'entendre une langue étrangère, tellement la plupart des grands penseurs ont été dévalorisés à leurs yeux. Ces étudiants savent que Diderot est un matérialiste, donc un individu peu recommandable. L'effort de pensée pour comprendre le matérialisme sera éludé. Comment, en effet, cette réflexion pourrait-elle avoir une valeur spirituelle? Et pourtant, tous les historiens de la pensée savent qu'il est impossible de comprendre les thèmes essentiels d'une philosophie spiritualiste comme celle de Bergson, sans refaire le chemin de l'évolution mentale de l'Occident depuis la Renaissance.

Si j'ai insisté sur les problèmes que pose dans notre milieu pédagogique l'enseignement des idées issues de la Renaissance, c'est que nous sommes engagés, bon gré, mal gré, dans ce milieu humain créé par les derniers siècles de la pensée européenne et qu'il est nécessaire, pour vivre d'une façon plus lucide, d'analyser et de comprendre toutes ces influences qui nous ont atteints, nonobstant nos défenses.

Dans notre milieu pédagogique, l'on considère que la plus haute pensée est celle de Thomas d'Aquin, — voici au moins un terrain où nos étudiants doivent avoir des idées riches; eh bien! si d'autres que moi veulent s'y risquer, qu'ils questionnent des bacheliers sur le milieu de la pensée au Moyen-Age, ils apprendront probablement qu'à cette époque il y a eu peu de penseurs, on citera peut-être deux ou trois noms, mais un très petit nombre pourra situer Thomas d'Aquin dans l'évolution de la pensée médiévale. Le spectacle de la pensée humaine qui se renouvelle de générat[illegible]génération, créant en nous un appel, — dér[illegible]t émouvant qui n'a pour ainsi dire pas eu de cesse depuis l'aurore de la vie humaine, qu'en advient-il? Il est ignoré de nos étudiants, même dans les périodes de l'histoire qui ont échappé au jugement (dernier) d'un trop grand nombre de nos éducateurs.

Si j'ai résisté à la tentation de citer des faits outrageants qui auraient peut-être illustré d'une façon plus éclatante le peu de cas qu'on fait de la liberté, c'est qu'une certaine inconscience me désarme. (Qui donc disait que l'ignorance est la source de tous les maux?)

Croyants ou incroyants, si nous voulons nous respecter, nous devons fonder notre vie spirituelle sur un amour passionné de la liberté qui est la source de l'homme; liberté toujours menacée mais toujours recherchée par ceux qui croient en la valeur de l'homme.

On me reprochera peut-être d'avoir négligé des réalités essentielles, de ne pas avoir parlé de la vérité qui doit guider l'exercice de la liberté, mais pour moi, la reconnaissance concrète de la liberté créatrice est le chemin vers la vérité. Assumer de l'intérieur la liberté, c'est découvrir le premier visage de la vérité.

☆

SÉGRÉGATION CULTURELLE

Pierre J.-G. Vennat

J'AI rencontré dernièrement un jeune couple français, de religion israélite. Un cas parmi tant d'autres.

Lui, ayant enseigné pendant de nombreuses années le français à l'étranger tient à ce que ses enfants aient une culture française. Or dans la deuxième ville française du monde, il lui est impossible de le faire parce que la culture française est réservée aux seuls catholiques ou quelques protestants ou juifs aisés qui peuvent assurer à leurs enfants une éducation en école privée.

Par cette ségrégation, pratiquée parmi les enfants d'âge scolaire on dirait qu'on essaie de dresser un véritable rideau de fer entre le monde catholique et tous les croyants des autres confessions, avec la kyrielle de préjugés moyennageux que cela fait naître *dans un camp comme dans l'autre.*

On n'hésite pas cependant à proclamer au Québec la prééminence de la langue française, des traditions françaises, enfin de tout ce qui est français... On invite le public à lutter contre tout ce qui est "anglicisant"... Mais on n'oublie qu'une chose: c'est que pour lutter, il faut des combattants, et plus il y a de combattants, mieux on lutte! Pourquoi donc élimine-t-on d'emblée de la lutte tous les Canadiens et néo-Canadiens d'expression française, comme ce couple de Saint-Laurent, sous prétexte qu'ils ne sont pas de foi catholique?

Estime-t-on que les Ronsard, Babelais, Corneille, Racine, Molière, Hugo, Balzac, Dumas, Anatole France, etc. n'ont écrit leurs oeuvres que pour la seule consommation des Catholiques du monde français? Pourquoi enlève-t-on aux deux fils de mon ami leur droit de parfaire leur éducation en français sous prétexte qu'ils sont Juifs?

Ces enfants, et tous les enfants d'expression française ne sont-ils pas autant de soldats tout désignés pour défendre la cause du français au Québec? Ne pourront-ils être plus tard une véritable clientèle pour les livres et journaux français, des spectacles en français, des films français ou même des produits vendus par des Canadiens français (il y a 5,000 juifs de langue française à Montréal)?

La véritable culture, la culture française surtout, n'est pas l'apanage d'une classe, d'une secte ou d'un groupe ethnique. La culture française a ceci de particulier qu'elle s'adresse à tous les hommes, de tous les temps, religions, races ou couleurs.

Par conséquent, parler au nom de la culture française au Québec est un fait incompatible avec la ségrégation, qu'elle soit scolaire, raciale, religieuse ou politique. ★

FAITES VOS JEUX

Réflexions sur la censure

Jean Pellerin

ON dit que "la censure de la Province de Québec est la plus moyenâgeuse qui soit; qu'elle déclasse même celle de l'Espagne..."

Cette déclaration du critique catholique Henri Agel mérite-t-elle considération? En tout cas, le rapprochement avec l'Espagne ne m'apparaît guère comme une recommandation. Serions-nous, nous aussi, une société moralement asservie? Une société qui a toujours eu peur de la liberté?

On dit que "l'homogénéité de notre population au point de vue religieux nous place dans une situation privilégiée; nous n'avons aucune raison de copier les tolérances excessives de pays qui, sous ce rapport, sont moins bien partagés que nous."

Est-ce à dire que, dans le concert des nations modernes, nous serions les seuls, comme toujours, à avoir le pas dans ce domaine? Ne serait-ce pas plutôt notre tendance à l'intolérance qui ferait paraître *excessive* les *tolérances* des autres?

On dit que *dans le Québec*, la forte majorité de la population catholique permet à l'autorité civile d'exercer plus facilement qu'ailleurs son rôle en matière de moralité publique."

Décidément, dans le Québec, l'Etat a tous les droits! Il lui serait même permis de nier ceux qu'il a pour fonction de protéger! Car enfin, n'est-ce pas précisément l'Etat qui doit garantir à chaque citoyen la liberté complète en matière religieuse? Pourquoi alors, "dans le Québec", l'Etat aurait-il la faculté de ne plus garantir ce droit, sous prétexte que la "majorité de la population" lui en donnerait la "permission"?

On laisse entendre que la majorité, dans le Québec toujours, serait favorable à la censure (sous-entendu: celle que nous avons actuellement).

En est-on bien sûr? Les lettres de ceux qui *osent* écrire contre cette censure spécifique, ne traduiraient-elles pas, au contraire, la pensée du grand nombre qui, eux *n'osent pas* écrire?

On va jusqu'à dire que la censure (celle qui se pratique ici toujours) est un "mal nécessaire".

Un mal? c'est vrai. Nécessaire? On peut en douter. La censure est tout au plus un expédient qui atténue les effets d'un mal sans en entamer les causes. En ce sens, ne serait-elles pas une imposture? Et toute imposture est déjà un mal! Pour ce qui est de la nécessité de la censure, on peut bien dire qu'elle n'est pas nécessaire pour les hommes libres, et encore moins pour les esclaves. Elle ligote le pécheur, mais n'efface pas le péché. (Le distributeur de film se moque bien qu'on lui cisaille sa marchandise pourvu qu'on la lui achète!)

On dit que "la censure n'est même pas assez sévère, si l'on en juge par les nombreuses publications obscènes en circulation dans toute notre province. Il faudrait bannir tous ces spectacles dégradants et ces publications malpropres.

Les bonnes âmes qui font ces recommandations seraient-elles donc implicitement convaincues que la formation morale du Canada français est une faillite totale? Ce serait beaucoup dire, et sans preuve. On ignore ce que vaut l'éducation morale d'un être tant qu'on n'a pas mis à l'épreuve son libre arbitre, sa liberté de conscience...

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Mais qu'est-ce donc que la liberté de conscience? Serait-ce un mythe? une hérésie? un principe creux que galvaudent des intellectuels astucieux pour instaurer le règne de la licence et de la débauche?

A entendre les arguments passionnés des partisans de la censure, on est habilement amené à croire que la liberté de conscience est effectivement une hérésie (ou à tout le moins une idée avancée), et que c'est plutôt la censure qui serait un dogme.

Reconnaissons qu'il est normal qu'on pense d'abord à imposer des censures quand le règne de la bêtise menace de s'installer. Il est humain de succomber à un mouvement d'impatience et de vouloir, par les bons offices des ciseaux d'Anastasie, couper au plus court! Réflexion faite, cependant, il faut reconnaitre que ces ciseaux-là constituent un moyen trop facile et, pour tout dire, terriblement pernicieux. D'une part, il peuvent réussir à donner bonne conscience à ceux qui se soucient de résultats spectaculaires dans le domaine de la moralité publique, mais, d'autre part, ils répugnent à ceux qui se veulent respectueux de la liberté de conscience. N'y aurait-il pas un moyen de satisfaire aux deux exigences?

J'ai bien peur, pour ma part, qu'un moyen aussi draconien et — il faut bien le dire — aussi arbitraire que celui présentement en honneur à l'Office provincial, ne fasse plus de mal que de

bien, dans les circonstances actuelles. En tout cas, si l'on en juge par les âpres rancoeurs qu'il provoque, il est de nature à discréditer dangereusement les autorités morales qui le supportent — ou qui paraissent le supporter par leur silence.

Le discrédit où ne manqueront pas de tomber ces autorités morales, au fur et à mesure que la censure sombrera dans le ridicule et la pharisaïsme, est, à n'en pas douter, un danger qui me semble plus grave encore. En ma qualité de citoyen, solidaire de ces autorités morales, j'ai intérêt à ce qu'on ne me fasse pas une réputation de Tartuffe obsédé du mouchoir! J'attache, comme quiconque, de l'importance à la moralité publique, mais j'ai le droit d'exiger qu'on se prévale de principes chrétiens pour la promouvoir. Autrement dit, je voudrais bien que la religion à laquelle j'appartiens ne soit pas constamment tournée en ridicule (du fait de la censure) par le zèle intempestif de mes frères.

Un chrétien n'impose pas la vertu, parce qu'il sait qu'une vertu imposée n'est déjà plus une vertu, mais une tyrannie: la tyrannie du bien! Or, la tyrannie du bien est aussi odieuse — sinon plus — que celle du mal. De plus, un chrétien marche toujours dans le sens de la liberté, car il sait que seul l'acte libre compte. Si, en effet, je ne lis pas un livre, ou si je refuse de voir un film, il faut que ce soit en vertu d'une libre décision de ma part, sans quoi il ne peut y avoir d'acte valable. Si la censure s'interpose pour paralyser le fonctionnement normal de mon libre arbitre, je suis dans l'impossibilité de poser l'acte libre qui donne du prix à mon choix; je subis un esclavage. La pratique de la vertu suppose la liberté de fauter, et cette liberté est inviolable puisqu'elle opère dans l'esprit, avant de se traduire dans les actes. Je puis être un grand prévaricateur tout en passant pour un honnête homme aux yeux de tous. Nous allons voir, en esprit, les mauvais films ou soi-disant tels; nous reconstituons tous, en esprit toujours, les passages coupés et la censure n'y peut rien. Encore une fois, on ne change pas le pécheur en le ligotant.

LES CLÉS DU ROYAUME

Il est facile de prouver qu'on a le droit d'intervenir pour empêcher son prochain de commettre une faute contre la morale. Il suffit d'invoquer la force, la majorité. Mais ce droit — qu'on le veuille civil ou ecclésiastique — s'appuiera toujours sur des précédents historiques et non sur l'esprit traditionnel du Christianisme.

Le Christ savait que Pierre allait le renier. Il le lui a dit. S'Il l'avait enfermé à double tour dans le Cénacle après le dernier souper, Il l'aurait protégé du plus grand des crimes — celui de renier son Maître. Mais, du coup, le Christ aurait privé le prince des Apôtres de sa liberté: cette liberté grâce à laquelle Simon-Pierre a pu donner l'exemple du plus grand repentir et de la plus parfaite humilité.

Autre exemple: si le Christ avait forcé le jeune homme riche à le suivre, Il n'en aurait pas fait un disciple, mais un esclave. Voilà pourquoi Il l'a laissé s'en aller. Enfin, n'est-il pas dit, dans l'Evangile, que "si ton oeil te scandalise, arrache-le et jette-le loin de toi"? Il n'est pas dit nulle part que si l'oeil de ton voisin te scandalise, tu aies le devoir et le droit de l'arracher sous prétexte qu'il n'en fera rien.

Plutôt que d'arracher l'oeil de son prochain, il serait plus urgent de purifier le sien propre, ne serait-ce qu'en essayant de ne pas toujours céder à la panique quand on parle d'immoralité, ne serait-ce encore qu'en essayant d'être juste.

UN PEU DE RÉALISME

Or, je crois qu'il est injuste celui qui semble s'ingénier à voir tout en noir, qui traite le peuple comme du bétail forcément vicieux qu'il faut mener à la bride, qui écarte les arguments valables des adversaires avec mépris et désinvolture et qui parle constamment du cinéma au mode péjoratif.

C'est entendu, il y a des films médiocres (rarement gênés par la censure d'ailleurs); mais il y a, aussi, les autres: ceux des cinéastes honnêtes. Ces cinéastes sont les seuls qui surnagent en fin de compte et ils sont très nombreux. Ces gens ont quelque chose à dire et, comme l'artiste, l'écrivain ou le journaliste, ils jouissent, eux aussi, du droit à la liberté d'expression. Pourquoi seraient-ils plus maltraités que les autres?

Injuste encore me paraît celui qui laisse entendre que, de nos jours, c'est le cinéma de bas étage qui serait florissant. La vérité est tout autre. Tout le monde sait que les gens ne se déplacent plus pour n'importe quoi. Au cinéma, comme à la télévision, ils veulent voir ce qui se produit de valable, et on ne voit pas au nom de quel principe et selon quelle méthode un gouvernement pourrait conditionner ce droit selon le degré de culture des individus. Le droit à la liberté de conscience appartient à tous les citoyens, et non seulement à une élite. Au demeurant, le principe de la liberté de conscience est à la base même de la moralité et de la santé de l'Etat. C'est un principe pour lequel se sont battus et sont morts des millions d'hommes depuis des siècles. Il représente un acquis considérable dans tous les pays démocratiques. Comment ne pas s'étonner que, dans le Québec, certains esprits pourtant sérieux affectent d'en minimiser l'importance au nom même de la moralité!

Il est également étonnant de voir avec quelle agressivité les tenants de la censure refusent de faire confiance à la formation morale et religieuse de leurs compatriotes. Le Canada français, fort heureusement, n'est ni si bête ni si corrompu qu'il faille indéfiniment le mettre en quarantaine. C'est un peuple qui a reçu une bonne formation. Sans doute, il a été soumis pendant longtemps à un régime austère mais le voilà parvenu à sa majorité. Bien sûr, il est encore jeune; il sort tout juste de sa crise de puberté et — rançon de l'austérité excessive de son éducation — il éprouve, tout à coup, une énorme fringale de dissipation. Quoi de plus normal? Il a envie d'affirmer sa virilité, de s'émanciper un peu. Il a soif de liberté et il aimerait qu'on lui fasse confiance et qu'on s'arrange pour ne pas le traiter indéfiniment comme un gosse irresponsable.

LES SOLUTIONS

Ceci étant dit, posons de nouveau le problème: il faut, d'une part, sauvegarder absolument le principe de la liberté de conscience et, d'autre part, travailler au progrès de la moralité publique, conformément aux recommandations des plus hautes autorités religieuses et civiles. Que faire? Recourir à des méthodes politiques pour assurer l'application rigoureuse des recommandations des dites autorités religieuses et civiles? Ou bien s'en tenir à l'esprit même de ces recommandations et voir, comme tant d'autres pays l'ont fait, de quelle façon on peut, le plus équitablement possible, sauvegarder et la moralité publique et la liberté de conscience?

On ne voit pas pourquoi il serait tellement impertinent d'opter pour la dernière de ces deux formules? C'est visiblement celle qui s'impose dans un milieu mixte car, on a beau dire, notre milieu a de moins en moins l'homogénéité qu'on se plaît à lui reconnaître. Même les milieux catholiques acceptent mal la censure, non qu'ils dédaignent la morale, mais ils ont honte de se voir imposer des oeillières humiliantes par des alarmistes et des incompétents; ils ont surtout honte d'avoir l'air de supporter une bêtise qu'ils ne peuvent plus dénoncer du fait qu'elle s'est institutionnalisée.

Ce qu'ils veulent, ces catholiques, c'est, d'une part, une censure provinciale qui jouisse uniquement de prérogatives civiques et politiques strictement définies, et, d'autre part, un Office du cinéma mandaté par l'ordinaire et qui, d'ailleurs, existe déjà. Ils souhaitent que cet Office se montre habile et compétent, qu'il s'ingénie, par son action et ses publications, à s'attirer la sympathie de tous, qu'il sache faire clairement les mises en garde qui s'imposent, mais qu'il sache, surtout, attirer l'attention sur tout ce qui se produit de bon au cinéma. (On ne jette les hauts cris que pour les films déficients.)

Si cet organisme sait se montrer adulte et compétent, rien ne permet de douter que les journaux, la télévision et la radio n'ouvrent toutes grandes leurs portes à ces éclaireurs.

Ce serait là, à mon sens, une façon beaucoup plus digne et beaucoup plus efficace de travailler à l'avancement du jugement et de la moralité des gens. Les ciseaux sont indéfendables; ils indisposent tout le monde et ne mènent à rien. Les forces du bien, tout comme celles du mal, ont le droit, elles aussi, d'être habiles. Qu'elles s'en prévalent donc!

Les à-côtés de la censure

Jean Paré

CHAQUE année, de préférence à l'automne, saison du rut, un sein malencontreux et qu'on voudrait bien voir pousse le Québec à gratter avec jouissance un prurit chronique.

Ce fut l'affaire *Maxime* au Festival du Film français. Ce furent les Ballets Africains. Ce fut la couverture du Time. C'est *Hiroshima, mon Amour*. Ç'aurait pu être n'importe quel film (*The Apartment* par exemple), puisqu'on les charcute tous. Chacun gratte ce qui lui démange: les censeurs coupent, les intellectuels protestent.

Au nom de l'ART.

Il était oiseux de défendre *Hiroshima* au nom de l'ART et de la vérité contre des gens pour qui l'art est superflu et qui ont trouvé LA vérité dans leurs langes, en naissant.

Il fallait engager le combat sur l'escarpement même qu'occupent les censeurs: la morale, la justice, l'ordre, la politique. C'est-à-dire, redéfinir certaines notions.

CENSURE INCOMPÉTENTE

Supposons que *Hiroshima* soit un navet "ennuyant" (comme l'affirment plusieurs membres du Bureau de Censure). Et supposons qu'il ait scandalisé ces retraités du *showbiz*, de la critique ou de la politique. Il n'en reste pas moins possible de protester. Mais cette fois, contre les décisions arbitraires et antidémocratiques d'une censure incompétente, non-représentative et irresponsable de ses actes devant le peuple.

Théologiens et moralistes n'ont pas de respect pour l'art. L'art n'a pas pour eux d'existence autonome, mais celle, parasitaire, d'un danger ou d'un adjuvant. Tous, qu'ils soient disciples de Mao, de Mahomet, ou jdanoviens ou catholiques, se ressemblent. Que *Hiroshima, mon Amour* soit un chef-d'oeuvre n'enraye pas leurs ciseaux, pas plus que Staline ne s'est arrêté devant "Ivan le Terrible" d'Eisenstein, ou les guerriers innoclastes du Croissant devant les miniature persanes et les bas-reliefs kirghizes.

A preuve, les tenants d'une censure étroite ne nient point que *Hiroshima* soit du grand art: ils tiennent seulement que la morale a le pas sur l'art, sans voir que l'art est une morale. Les politiciens mettent plus haut que tout la politique; et les militaires conçoivent la guerre comme le premier des arts. Au pouvoir, les artistes auraient les mêmes lunettes...

L'OPINION DES AUTRES

Dans *Le Devoir* du 24 novembre, M. Paul Sauriol exposait le point de vue des tenants d'une censure sévère: Le film est immoral, le témoignage des Centres cinématographiques catholiques d'Italie, de Belgique et des USA en fait foi.

L'opinion personnelle de M. Sauriol, ou celle du Centre Catholique du Cinéma de Montréal, ne seraient sans doute pas différentes. Mais on aimerait quand même que les milieux moralisateurs du crû soient moins à la remorque de leurs congénères étrangers, ne serait-ce que pour affirmer une vitalité absente.

(Relevons à l'occasion une simple phrase citée par M. Sauriol et tirée de l'appréciation faite par le Centre cinématographique belge: "L'amour qui naît entre deux personnes de race différente et qui concrétise le message de l'oeuvre relève d'une conception fondamentalement amorale du couple..." On veut bien comprendre l'intention et croire que les Belges, comme nous, ont des difficultés avec le bilinguisme...)

Ce que M. Sauriol ne dit pas, c'est que les cotations morales émises par des groupements religieux "privés" n'étaient que *moralement* contraignantes et n'influaient en rien sur les décisions des censures gouvernementales. Ce qu'il dit, c'est que ces cotations morales doivent lier un organisme public, comme le Bureau de la Censure de la Province de Québec, et mener à l'interdiction du film.

C'est se soucier des fondements constitutionnels du pays comme de la réputation des cinéastes...

LES VUES D'UNE FACTION

Depuis quand un gouvernement élu par toutes les classes d'une société doit-il se mettre au service de groupes particuliers? Fussent-ils majoritaires, ce qui reste à prouver?

Montréal est habité par des catholiques, et aussi des non-catholiques (protestants, juifs, autres confessions ou sans confession). En régime de séparation de l'Eglise et de l'Etat, un gouvernement peut-il imposer à une population composite, par le biais d'un bureau de censure trop homogène, les vues d'une faction? Les "quatre censeurs, qui, à l'unanimité, ont coupé les scènes où on faisait l'amour" ont-ils tenu compte de la composition ethnique d'une ville comme Montréal? Monsieur Sauriol dirait que la loi naturelle est inscrite dans le "coeur de l'homme"... Comme pour la Bible, il y a des versions diverses.

Les associations catholiques tiennent un autre langage quand elles sont l'*underdog;* quand, pour revenir au cinéma, certains gouvernements les empêchent de voir des films religieux!

LES NORMES DU BUREAU DE CENSURE

Et ce Bureau de Censure, de qui est-il composé? Pour éviter de nommer qui que ce soit, il suffira de dire que certains de ses membres ont étalé publiquement leur bêtise, leur incompétence ou leur étroitesse d'esprit. Il serait peut-être difficile de former une commission composée de façon représentative de catholiques, de protestants et d'agnostiques. Mais on pourrait aisément organiser un système de censure fondé sur la compétence et qui utiliserait des critères scientifiques et cinématographiques pour donner sur les films visionnés des indications générales et non contraignantes. La censure est un travail de professionnels et non le prétexte à une crèche.

En attendant que ces transformations radicales puissent être amorcées sans que personne ne crie à la persécution et au martyre, il est impérieux que le Bureau de Censure actuel publie, chaque année, à l'usage des journaux, des statistiques précises concernant le nombre de films visionnés, coupés, adaptés. Au début du générique de chaque film, un bout de pellicule devrait indiquer, outre le numéro du visa de censure, le nombre de secondes ou de minutes qui ont été enlevées au film. Il s'agit simplement d'honnêteté. Que diraient les lecteurs de M. Lucien Desbiens (membre du bureau de censure) et que dirait-il lui-même, si la direction de "Nouvelles et Potins" s'avisait de changer le contenu de ses articles sans avertissement?

L'étroitesse actuelle des normes du Bureau de Censure, et son incompétence relèvent du même esprit, qui, naguère, faisait frissonner d'un plaisir coupable une salle où le mot "fesse" avait été prononcé. Du même esprit qui lance les gardiens de la morale et de la foi, avec un énervement libidineux, à l'assaut d'une émission de télévision ou des médecins ont échappé le mot "utérus". Quand on s'imagine être sorti de la cuisse de Jupiter, il est vrai, la notion d'origine utérine peut être humiliante...

★

INSTANTANÉS

Un langage nouveau

J.D.

DANS les "bonnes publications" de la province de Québec, nous savons tous qu'il existe un certain nombre de sujets tabous dont il n'est jamais fait mention. Ainsi, on a toujours évité de dire quoi que ce soit des circonstances qui ont entouré la démission de Son Excellence Mgr Charbonneau, l'ancien archevêque de Montréal. Et quand l'an dernier, *Cité Libre* a publié un article sur cette question, il fallait entendre tous les commentaires qui se faisaient dans les cercles où l'on prend encore le public pour des enfants à qui l'on peut cacher l'évidence.

Mais le temps arrange bien des choses; il permet une évolution. Depuis juin dernier, la possibilité d'expression a fait des progrès énormes. Croyez-le, ou non, le texte qui suit a bel et bien été publié dans *L'Action Catholique* de Québec, vendredi le 30 novembre 1960. Et l'on peut vérifier, c'est à la page 15:

UNE ÉCOLE "MGR-CHARBONNEAU"
À SHAWINIGAN

Les commissaires d'écoles de Shawinigan ont baptisé deux de leurs écoles. L'école des filles en construction dans la paroisse St-Charles-Garnier s'appellera "Couvent St-Charles-Garnier" et celle des garçons sera connue sous le nom de "Ecole Mgr-Charbonneau".

C'est le commissaire Guy Thibaudeau, qui a proposé le nom de l'école Mgr-Charbonneau en souvenir de cet archevêque de Montréal, qui a toujours soutenu les ouvriers et particulièrement durant la grève de l'amiante, dans les Cantons de l'Est. On a toujours considéré son départ précipité de Montréal comme une tentative pour affaiblir le courage des ouvriers. Il avait été expulsé de son diocèse, selon toutes les apparences.

M. Thibaudeau a ajouté, parlant de la paroisse St-Charles-Garnier dont le patron céleste est un des martyrs canadiens: "C'est une paroisse où on rencontre tous les martyrs canadiens: Mgr Charbonneau en est un..." à l'exception a ajouté un autre commissaire, "qu'il n'est pas encore canonisé..."

★

L'orgueil des humbles

J.D.

DANS l'ACTION CATHOLIQUE du 27 décembre, le brave et ineffable Odilon Arteau est revenu sur un de ses sujets favoris. Il ne voulait sans doute pas laisser l'année 1960 prendre le chemin de l'histoire sans se donner encore une fois un diplôme d'humilité et de vérité en attaquant les méchants qui ne partagent pas "son" humilité et "sa" vérité. Ecoutons-le:

Beaucoup d'humains veulent être et se disent "libres", qui en fait, sont pitoyablement assujettis à leur orgueil. Trop d'hommes respectent peu, voire même méconnaissent la seule vraie liberté si magistralement définie par Léon XIII. Des intellectuels notamment, qui devraient être chefs de file, sèment à cet égard le mauvais exemple. Ceux-là encourent de graves responsabilités. Ceux-là, comme tous et chacun d'entre nous, devraient manifestement méditer sur les paroles du grand Pontife. Ils parviendraient ainsi à la vérité qui, elle, selon le mot de l'Apôtre saint Jean, nous "rendra libres".

La vérité, oui, la vérité nous rendra libres. Mais quelle vérité? Il est vrai qu'il n'y a qu'une *Vérité*. Mais elle ne s'accomode pas à toutes les sauces. Elle respecte les ordres de vérités. Et, dans certains domaines, la vérité n'est pas facile à trouver, même elle n'existe pas de façon fixe et définitive. Tout ce que l'on peut demander, c'est une recherche sincère, loyale, honnête qui admet les risques d'erreur et tolère les opinions des autres. Oh vérité! que de crimes l'on commet en ton nom!



Ceux qui font l'histoire

M.L.

A LA FIN de chaque année, les agences de presse ont coutume de présenter une chronologie des événements dignes de mention qui ont eu lieu durant les douze mois précédents.

Le choix n'est pas toujours facile et il entre une grande part d'arbitraire chez celui qui est chargé de dresser cette nomenclature. Les historiens futurs seront en mesure d'apprécier le bien-fondé de certaines inscriptions et de certaines omissions. Toutefois, comme nous sommes des témoins et que cette chronologie est préparée aussi pour les lecteurs d'aujourd'hui, il nous est difficile de ne pas éprouver une certaine surprise en prenant connaissance des événements répertoriés par l'agence C.C.C. sous le titre "La vie catholique canadienne en 1960."

Ainsi, la mort de M. Paul Sauvé est considérée digne de mention, comme fait religieux, alors que

son remplacement par M. Antonio Barrette d'abord et ensuite par M. Jean Lesage, à la tête de la province de Québec, n'a aucune signification.

La déclaration de l'archevêque-évêque de Gaspé sur l'attitude des prêtres en matière politique retient l'attention du chroniqueur, alors qu'est passée sous silence la parution du livre des abbés Dion et O'Neill, "Le chrétien et les élections". Lequel des deux événements a eu l'influence morale la plus grande? L'opinion publique s'est pourtant déjà prononcée assez clairement.

Que la CTCC fasse disparaître son caractère confessionnel et qu'elle change son nom en celui de la Confédération des syndicats nationaux, aux yeux de cette agence, cela n'est pas un événement qui touche l'Eglise.

Enfin, pas un mot du livre "Les insolences du Frère Untel", qui a pourtant atteint un tirage jamais égalé au Canada et qui a suscité partout plus de commentaires que n'importe quelle déclaration de l'épiscopat.

★

La liberté, pour quoi faire?

M.P.

DANS un couvent chic de notre province, une petite crise congolaise a éclaté peu avant Noël. Le professeur de morale en deuxième année de philosophie a été pratiquement forcé de donner sa démission. C'est un prêtre très compétent, d'une culture remarquable et excellent pédagogue. Enfin on aimait la philosophie, grâce à lui. Mais c'était trop beau pour durer.

Une religieuse, dont on ignore la compétence, avait mis en doute l'orthodoxie du professeur de morale. Il avait, paraît-il, une façon audacieuse de parler de la liberté, du devoir de penser par soi-même, des risques de l'obéissance aveugle, de la nécessité d'éduquer les catholiques au sens de la responsabilité personnelle, et le reste. Les élèves prenaient goût à la réflexion, posaient des questions, acquéraient un certain sens critique. Un *mauvais esprit* se développait dans la maison. La solution: renvoyer le professeur. Un autre prendra sa place: peut-être ennuyeux, lecteur assidu de manuel, mais au moins on sera sûr de lui.

Le changement n'a pas été facile. Les finissantes se sont révoltées devant une décision aussi incroyable. Elles ont signé une pétition réclamant le retour de leur professeur. On les a frappées d'exclusion, leur faisant remarquer qu'on n'était pas allé les chercher. Intervention des parents. Entêtement de la supérieure. Finalement, on réintègre les révoltées. Elles devront toutefois se soumettre à un examen de morale dont les questions auront été préparées par une religieuse. Affaire d'éviter tout risque de contamination. Et l'ordre a été rétabli.

Une histoire pour rigoler? Peut-être. Mais une histoire triste aussi. Ce petit incident, que laisse-t-il deviner de la vie cachée de ce couvent? Que se passe-t-il, derrière les murs épais? A quel lessivage des cerveaux se livre-t-on? Et ces finissantes qui entreront à l'université y viendront dans quel état d'esprit? Aigries sans doute, assoiffées de liberté, en danger de commettre des excès, pour se venger.

Elles entreront à l'université. Pas au couvent. Car un climat pareil ne favorise pas l'attrait pour la vie religieuse. Un climat où l'on tue les vocations à coups de bêtise.

★

Réforme dans l'Eglise

A.C.

UN spécialiste des questions oecuméniques, le R.P. Georges Tavard, vient de rappeler qu'on doit établir une distinction entre l'idée de réforme *de* l'Eglise et celle de réforme *dans* l'Eglise (cf. I.C.I., 1er décembre 1960). La première hypothèse doit être mise de côté, du moins si l'expression *réforme* de l'Eglise supposait une modification de données essentielles de l'institution ecclésiale. La seconde idée est tout à fait légitime et définit un besoin de tous les temps. C'est en se référant à cette nécessité d'une réforme *dans* l'Eglise que le Père Tavard a répondu négativement à la question suivante: l'Eglise catholique, telle qu'elle est actuellement, est-elle prête à présider à la réunion des chrétiens divisés? Voici en quels termes le religieux légitime sa réponse:

Notre centralisation administrative, notre rigidité scolastique, notre appareil liturgique — qui laisse si peu de place à l'imagination personnelle — notre unité elle-même, symbolisée par un langage liturgique démodé qui n'a plus la quasi universalité qu'il a eue jadis, ne peuvent pas constituer le meilleur stimulant pour comprendre, dans un effort renouvelé, la constitution apostolique de l'Eglise, les implications théologiques de l'Evangile, les implications théologiques de la richesse spirituelle de la vie sacramentelle, ou la riche variété de l'unité catholique.

Les chrétiens qui cherchent à donner à l'Eglise un visage renouvelé, une démarche plus jeune, qui mettent en question un certain style empesé qui caractérise plusieurs manifestations de la vie catholique, de tels chrétiens peuvent donc, à leur façon, favoriser la cause de l'oecuménisme. C'est une Eglise désencombrée et centrée sur l'essentiel qui peut attirer les dissidents, non pas une institution sociale alourdie d'accessoires inutiles qui masquent son vrai visage.

★

Un ballon d'essai:

Le budget supplémentaire de M. Fleming

Roland Parenteau

LE dernier budget de M. Fleming aura été une déception pour bien des citoyens. Le bruit avait couru qu'il y aurait réduction des taux de l'impôt sur le revenu. Au lieu de cela, un dégrèvement pour les compagnies et quelques manipulations assez techniques et à première vue anodines. On s'est sérieusement demandé s'il n'y avait pas une forte dose d'inconscience de la part du gouvernement Diefenbaker de ne servir comme menu des Fêtes que des miettes aussi parcimonieuses. On s'est interrogé aussi sur la signification de ce budget inattendu présenté en cours d'exercice et qui modifiait aussi peu les données financières de l'État fédéral.

DÉSÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

En effet, au printemps de 1960, les prévisions, modérément optimistes, annonçaient un excédent de $12 millions après deux énormes déficits, respectivement de $609 millions et de $406 millions: à toutes fins pratiques, un équilibre budgétaire quasi parfait. Malheureusement, les choses se sont gâtées au cours de l'année et la machine économique a eu des ratés. Résultat fiscal: un revenu national moindre que prévu et des recettes budgétaires aussi à la baisse. Comme il n'était pas question dans les circonstances de réduire les dépenses — en fait elles ont augmenté d'une centaine de millions — les conséquences de l'évolution de la conjoncture d'après les nouvelles prévisions et sans modifications fiscales, auraient été un déficit d'environ $300 millions. Les quelques modifications fiscales proposées jouant tantôt à la hausse, tantôt à la baisse des recettes, le résultat final reste sensiblement le même soit un déficit pour l'année de $286 millions.

Pour les tenants de la théorie du "déficit systématique", c'est là une gifle magistrale non pas parce qu'il n'y aura pas de déficit mais parce qu'il ne sera pas volontairement provoqué. Voilà donc un gouvernement qui refuse absolument d'être masochiste. Il faut dire, à sa décharge, que les déficits de 1958 et de 1959 lui auront causé pas mal de maux de tête en perturbant les marchés de capitaux et en provoquant une hausse persistante des taux d'intérêt. En définitive donc, à part quelques changements d'application restreinte concernant le statut des étudiants, l'impôt sur le revenu des particuliers demeure inchangé. Pourtant un dégrèvement paraissait d'autant plus plausible qu'il aurait réussi à rallier à la fois les contribuables, toujours à l'affût de ce type d'aubaines et les théoriciens de l'économie. Si l'on consulte en effet un quelconque "petit manuel du parfait économiste", on retrouve qu'en temps de récession et de chômage, l'Etat a le devoir de mettre en oeuvre toute une série de politiques, dont la réduction des impôts apparait comme une des plus populaires.

DÉGRÈVEMENT FISCAL

L'idée fondamentale à la base d'une initiative de ce genre est de laisser plus d'argent dans les mains des contribuables dans l'espoir que ceux-ci dépensent ce supplément de pouvoir d'achat. Il est facile de comprendre qu'un tel résultat ne se fera sentir que si les consommateurs dépensent vraiment davantage, ce que l'on ne peut prendre pour acquis trop vite, étant donné que par hypothèse on se trouve dans une conjoncture de crise, c'est-à-dire une période de pessimisme. On voit en même temps qu'une politique de travaux publics, présentée souvent comme une alternative aux réductions d'impôts, comporte un élément beaucoup plus positif, en ce sens qu'elle fournit du pouvoir d'achat à des travailleurs qui autrement se trouveraient en chômage. Les réductions d'impôt au contraire n'affectent guère que ceux qui possèdent un emploi, ou qui a tout le moins disposent d'un revenu dépassant les exemptions de base.

Le débat classique, travaux publics ou réduction d'impôt, a eu au Canada son heure de célébrité lors de la dernière élection fédérale, les deux principaux partis ayant chacun opté — assez ridiculement d'ailleurs — pour l'une des deux politiques. Le parti conservateur l'ayant emporté, ce sont les travaux publics qui en toute logique auraient dû constituer l'arme essentielle de lutte contre le chômage. Mais laissons de côté les discours apologétiques des ministres fédéraux et consultons les froides statistiques. Les investissements réalisés par le gouvernement fédéral sont passés de $706 millions en 1955, à $1.151 millions en 1957, en pleine période de prospérité. En revanche, en 1958, ces investissements se sont élevés à peu près au même niveau que l'année précédente et depuis ils ont gentiment et graduellement fléchi jusqu'à 1.036 millions en 1960, le tout sous un gouvernement conservateur et durant une période de difficultés économiques croissantes. Ah! cette logique mystérieuse de nos gouvernants, qui avaient embouché la trompette de la politique anti-cyclique.

L'EXPÉRIENCE DE 1958

Par contre le gouvernement conservateur avait dès avant l'élection de 1958 décidé d'alléger les impôts des particuliers, politique de soutien du pouvoir d'achat qui se combinait d'ailleurs avec un accroissement sensible des taux de prestations sociales. Malheureusement, les consommateurs ont eu la malencontreuse idée de ne pas réagir comme la théorie l'aurait voulu. La liberté économique n'est donc pas un vain mot, chez nous... Le gouvernement ne consentait en effet à assumer un énorme déficit, qui allait lui causer bien des ennuis par la suite, que dans la mesure où les consommateurs lui auraient au moins manifesté leur reconnaissance en dépensant le plus vite possible cet argent qui tombait comme une manne. Or les Canadiens ont décidé tout simplement d'approvisionner leur bon vieux bas de laine. De 1957 à 1958, les recettes fiscales ont baissé. Les dépenses des consommateurs ont bien augmenté un peu, en fait de 5%, mais l'épargne a augmenté bien davantage, c'est-à-dire de 40%. Cette réticence des consommateurs s'est poursuivie par la suite et elle constitue certes une des principales causes du chômage actuel.

On arrive donc à ce paradoxe étonnant: un parti politique prônant officiellement les travaux publics comme moyen de lutte contre le chômage, qui maintenu au pouvoir, ne fait pas plus de travaux publics que de raison, mais qui en revanche, met en vigueur la politique recommandée par ses adversaires, les réductions d'impôt. Mais il ne rencontre pas de succès sur ce plan puisque les consommateurs se font tirer l'oreille. "Et voilà pourquoi votre fille est muette" et que nous avons du chômage!

En fait la réalité est un peu plus complexe: autant on ne peut pas décemment attribuer le chômage au gouvernement conservateur, comme le font des observateurs trop partisans, autant on peut affirmer que le même gouvernement n'a guère réussi — en supposant qu'il le voulût vraiment— à éliminer cette plaie sociale.

Mais si le budget Fleming ne présente à peu près rien pour soulager le chômage actuel, il ouvre en revanche des aperçus tout à fait nouveaux sur l'avenir de l'économie canadienne, au point qu'on peut se demander si Ottawa ne s'intéresse pas davantage désormais à une solution à long terme des difficultés économiques du Canada.

CHÔMAGE DE STRUCTURE

Si, comme le prétendent certains économistes (1), dans leur élégant jargon, le chômage actuel en est un de structure plutôt que de conjoncture, c'est-à-dire dans la mesure où il tend à devenir une caractéristique permanente de notre organisation économique, on doit imaginer des remèdes différents des remèdes traditionnels. Il ne faut pas espérer, en d'autres termes, que le pendule de l'activité économique reviendra de lui-même du côté du plein emploi après avoir "flirté" avec les mauvais compagnons de sous-emploi.

C'est d'une réforme en profondeur que notre économie a besoin, quelque chose comme "une réforme des moeurs". Or à plusieurs indices, il semble que le gouvernement fédéral se tourne de ce côté. On a dit que le dernier budget faisait entrer résolument le Canada dans la voie du Nationalisme économique. Et je crois que c'est juste. Pas un nationalisme, à la cubaine, bien sûr, mais tout de même une attitude de maturité qui nous incite à nous occuper de nos propres intérêts.

Le Canada a toujours manifesté une grande inclination à faire partie de toutes les croisades internationales, tant politiques qu'économiques. Notre altruisme nous a amené à adhérer aux principes de G.A.T.T., avec une fidélité que peu d'autres pays ont manifesté. Nous avons laissé les Américains coloniser notre économie sans vergogne, en les remerciant au surplus de tous les affronts qu'ils nous ont fait subir. Au nom des grands principes de la liberté des échanges qu'à peu près tous les pays ont abandonné, sauf nous, nous laissons pénétrer à pleine portes les denrées japonaises, italiennes et américaines. Après quelques années de ce régime, l'économie canadienne et particulièrement l'industrie secondaire, éprouvent des difficultés croissantes à utiliser toutes les ressources humaines du pays.

UNE POLITIQUE NATIONALISTE

Il fallait un coup de barre vigoureux. Il est encore trop tôt pour connaître les conséquences des timides manifestations de cet esprit nouveau qui se font jour dans le budget, mais l'intention semble claire. Le gouvernement exprime l'idée d'une part, qu'on doit faire disparaître les privilèges fiscaux attachés anciennement à l'entrée des capitaux étrangers au Canada. De là toute une série de mesures fiscales assez techniques dont l'esprit général est de dégrever davantage les capitaux canadiens et de grever au contraire les capitaux étrangers. Il s'agit bien là d'une discrimination, mais le geste n'est pas plus répréhensible que si nous élevions les tarifs douaniers ou si nous forcions les compagnies américaines à accepter des actionnaires et des employés canadiens. Et la méthode a l'avantage d'être plus sélective, c'est-à-dire de s'adapter aux conditions particulières des régions et des secteurs de l'économie.

Une autre mesure, insignifiante en apparence, pourrait procurer beaucoup d'emplois supplémentaires à notre industrie. Il existe actuellement

(suite à la page 31)

---

(1) Lire à ce sujet la série de 17 articles sur le chômage publiés dans Le Devoir par les professeurs de l'Institut d'Economie Appliquée.

Pitié pour les architectes

Claude Longpré

Il en est de l'architecture comme de la politique: on n'a que celle qu'on mérite!

NE nous faisons pas d'illusions!

Depuis la création du monde, l'architecture a toujours été (et elle l'est encore), le reflet d'une civilisation et le miroir d'un peuple. L'homme en effet, n'a jamais su résister à cet instinct naturel d'exprimer dans son abri, l'allégorie de ses aspirations et de ses grandeurs, et souvent hélas! celle de ses mesquineries et de sa torpeur.

C'est ainsi que la caverne nous renseigne sur la vie primitive du Néanderthal et que la Pyramide nous révèle la culture scientifique et les croyances religieuses du Pharaon; le Parthénon exalte la logique et la pureté de la Grèce antique; le pont du Gard et le Colisée font l'éloge du bâtisseur romain; le Petit Trianon raconte avec délicatesse le raffinement d'un Louis XVI et la villa Borghèse, l'opulence du romantisme italien. Quant au Château Ramezay, il persiste toujours à nous rappeler le courage et la simplicité du canadien-français... quand celui-ci était encore simple et courageux!

Même aujourd'hui, l'architecture trahit la physionomie de l'indigène qu'elle abrite: l'Empire State Building décrit la fanfaronnade du "Biggest in the world" et l'Université de Moscou celle du "regardez comme il est facile d'être plus bête que vous", tandis que l'Hôtel de Ville de Stockholm et le Théâtre de Malmoë étalent paisiblement le raffinement et la sensibilité d'une civilisation évoluée, consciente de sa maturité.

OH! BIENHEUREUSE IGNORANCE

Que faut-il donc penser d'une civilisation qui se veut satisfaite d'elle-même, complaisante dans sa culture, et qui s'entasse péniblement dans les malheureux quartiers résidentiels de nos grandes villes avec leur interminable enlignement d'escaliers en tire-bouchon et de ruelles sordides égayées de cordes-à-linge; avec leurs taudis ignobles et misérables; avec leurs façades "modernes" de pierres artificielles, de briques multicolores, et de "picture windows"; avec leurs ridicules bungalows de banlieue qui représentent plus le symbole de la fuite que la recherche d'un habitat meilleur?

Que penser de l'ignorance d'un peuple qui donne l'impression d'une certaine fierté en allant prier Dieu dans un temple insipide comme le St-Coeur-de-Marie à Québec, ou St-Mathieu de Beloeil; qui encourage (en anglais s.v.p.) les touristes à visiter la monstruosité qu'est l'Oratoire St-Joseph, après les avoir systématiquement conduits à travers toutes les cours de triage de nos grandes villes; qui accepte, sans protestation aucune, le manque total d'esthétique dans ce grand projet ontarien qu'est la "St-Lawrence Seaway"; qui n'est pas complètement révolté devant ces montagnes russes qui ont "amélioré" le Pont Victoria; qui n'a même plus la pudeur de s'excuser quand il accompagne des délégués étrangers dans l'infâme Palais du Commerce de la rue Berri?

Il est incontestable que, depuis cent ans, notre peuple a traversé une ère d'arrêt et même de recul; "en dehors des crétins crétinisants, et beaucoup qui le sont de naissance gagnent leur vie à crétiniser la foule, personne ne doute plus que nous soyons en pleine décadence", disait M. Victor Barbeau en 1937 (1). Un paragraphe du Père Ernest Gagnon, s.j., traitant en 1951 de "l'évolution psychologique du Canada français" définit d'une façon implacable et réaliste ce peuple passif et résigné: "Nous nourrissons un goût inavoué pour la soumission morbide... Pensée standardisée, idées toutes faites. D'un bout à l'autre du pays, et même chez nos intellectuels, une fois brisé le vernis des mots creux, l'idéal semble être que tous pensent et disent la même chose, et autant que possible, qu'ils l'expriment de la même façon. Passivité qui ignore les problèmes, qui n'affronte pas les obstacles mais les contourne ou les retranche. Etres d'emprunt. Rien n'est à soi, ni ses idées, ni ses décisions, ni ses ardeurs, ni même sa foi... Nous formons sous certains angles un groupement d'excellents seconds, ternes et obséquieux. Cette obséquiosité intérieure, c'est de l'hostilité rentrée, l'hostilité des faibles. Cette hostilité, soustendue par la peur, nous donne parfois l'attitude d'éternels revendicateurs. Réaliser, créer, faire quelque chose en dépit des difficultés, c'est une attitude d'altitude. Nous préférons nous plaindre des autres surtout quand ils sont loin ou anonymes". (2)

---

(1) "Pour nous grandir". Imprimé au Devoir.

(2) Conférence à Radio-Collège. Rapportée dans le Devoir du 27 février, 1951.

PETITE HISTOIRE

Abandonné, vaincu et soumis! notre récente histoire n'a été qu'un long panégyrique de nationalisme comme discipline intellectuelle, de doctrines sociales d'une Eglise bien à nous, de retours à la terre rocailleuse, de syndicalismes catholiques, de corporatismes et de sociétés nationales, de cléricalisme et de contre-réformes, de ligues des droits du français à l'action nationale... à l'Union Nationale (3).

Ce sombre tableau atteint son point le plus noir avec l'avènement de ce petit consul de l'empire du fer américain qui n'hésitera même plus à matraquer les ouvriers pour satisfaire ses bienfaiteurs étrangers, à corrompre et à bafouer son peuple, à se moquer de ses conseillers et à ridiculiser publiquement ses collègues pour trouver un remède à sa petitesse congénitale...

Dans cette morbidité stérile et stérilisante, on ne trouve aucun expert en planisme, ou en urbanisme, aucun paysagiste, et une toute petite poignée d'architectes: ces derniers n'ayant rien appris dans une école inexistante ou farfelue, n'avaient rien à dire à une société qui ne voulait rien entendre; ils cultivèrent les seuls talents qui étaient alors reconnus par cette société infantile: l'antichambre, l'euphorie des relations extérieures dans les bars et les week-ends de pêche avec les ministres; les enveloppes garnies, timidement offertes aux grands argentiers du "parti", les organisations d'élections et les reconnaissances de générosités, les pressions, le chantage, l'intimidation.

Devenus le pivot d'une machiavélique conspiration de profiteurs à *tous* les niveaux, les architectes en vinrent naturellement à considérer leurs mandats comme des contrats et non des projets, à se féliciter les uns les autres d'avoir décroché telle ou telle "job" et à reléguer avec dédain aux petits dessinateurs la tâche insurmontable d'exprimer dans leurs torchons notre tristesse, notre trouille et notre inconscience.

Situation alarmante qui finit par exaspérer tout le monde, y compris notre sympathique collègue Guy Viau qui, dans la dernière livraison de *Cité Libre* fustige avec sa verve habituelle, "les édifices des gouvernements municipaux, qui valent ceux du gouvernement provincial, qui valent ceux du gouvernement fédéral, qui ne valent rien... les églises... les basiliques... les hôpitaux... les bibliothèques... les magasins... etc." On avait perdu la simplicité(le pittoresque, le courage, et comme notre architecture est le miroir de cette confusion, la laideur de nos constructions et l'exiguïté de nos perspectives réfléchiront longtemps, hélas!... cette malheureuse époque où le mesquin et le froussard étaient devenus le leader et le héros...

IL FALLAIT QUE ÇA CHANGE

Mais, moi, je demeure un optimiste de nature! Et je préfère croire que la conjoncture actuelle, pour ne pas être rassurante, n'est pas pour cela désespérée. Il est indéniable en effet que, depuis quelques années déjà, ça grouille et ça change.

Le peuple s'agite, cause et discute. Il entame le dialogue. Il pose des questions et il s'interroge; il reconnaît ses déficiences et même si ses prises de position sont encore timides, il y tente de se définir une attitude. C'est ainsi que soudainement, tout le monde s'entend pour crier à l'incurie chronique de notre enseignement universitaire: clercs, jésuites, laïcs, politiques, intellectuels et professeurs, quoique divisés sur le remède, s'accordent pour en reconnaître les faiblesses. Nos gouvernements parlent d'enquêtes royales, de formation de comités consultatifs, d'études de mémoires techniques, de Ministère des Affaires Culturelles et on va même jusqu'à discuter de ce terme jusqu'ici synonyme de l'enfer: le Ministère de l'Instruction Publique...

Et, comme par hasard, nos architectes entamment en même temps, des échanges avec les ingénieurs et avec ces nouveaux élus de notre système fermé: les sociologues et les urbanistes. On se respecte mutuellement, on s'écoute, on s'encourage, on se consulte et on se met consciencieusement au travail sur la planification de villes et de régions entières.

Les écoles d'architecture retrouvent une certaine autonomie; les vieux professeurs prennent leur retraite et les jeunes les remplacent devant des élèves qui vivent un nouvel enthousiasme et se mettent à l'étude. La ville de Montréal se cherche un architecte de la Cité; la Paroisse Saint-Gérard-Majella de Saint-Jean se choisit un architecte et l'*esquisse de sa prochaine église* à la suite d'un concours, et voilà que le Jeune Barreau adoptait récemment en Assemblée Générale, une résolution visant à encourager les autorités à tenir un concours parmi les architectes de la Province, afin de réaliser le futur Palais de Justice.

Il est symptomatique que cette période de réveil timoré et de changements hésitants, au sein de différents secteurs isolés de notre activité collective, produisent en même temps quelques oeuvres architecturales de calibre supérieur par leur simplicité et leur caractère; l'Eglise Saint-Emile de Montréal, le Théâtre d'été des Jeunesses Musicales à Magog, l'Eglise Saint-Marc de Bagotville, le Bureau de Poste de Ville Mont-Royal et le Centre d'Achats Rockland (pour ne citer que ceux-ci), ne représentent qu'un bien mince échantillonnage de nos réussites architecturales. Il est indéniable que ces oeuvres cependant témoignent

---

(3) "La Province de Québec au moment de la Grève". de P.-E. Trudeau. Extrait de la "Grève de l'amiante". Imprimé au Devoir, 1956.

non seulement de l'hésitation de notre réveil populaire, mais aussi de la certitude de cet élan nouveau.

ÇA CONTINUERA DE CHANGER!

Je continuerai longtemps de croire à la saturation d'un peuple qui décide enfin de secouer son joug, à ce réveil collectif et à ce déblocage généralisé. Il est certain que les syndiqués et les universitaires continueront de revendiquer et d'éduquer, et que les petits frères enseignants persisteront à nous confier leurs gentilles insolences; que certains clercs n'abandonneront jamais leurs luttes héroïques pour nous enseigner la simplicité et le courage, et que surtout leurs collègues se feront de plus en plus nombreux pour les seconder et les appuyer; que notre peuple cessera bientôt de s'étonner et de s'émerveiller devant des pensées et des enseignements qui étaient à la mode au XIXe siècle et même, il y a 7000 ans chez les autres.

Je vois même à certains signes révélateurs, que notre intelligentsia menace d'abandonner sa tour d'ivoire et de mettre les mains à la pâte, "qu'elle cessera de se cabrer devant tout ce qui est nouveau, devant tout ce qui prend les allures de l'exceptionnel..." (4); qu'elle ne fait même plus mine de "ne pas aimer qu'on la bouscule, qu'on la surprenne, qu'on la dévie de son petit bonhomme de chemin où chaque chose lui est jusqu'au dernier brin d'herbe familière" (4); que l'Architecte, lui, qui n'est pas plus bête que ses voisins, ne lève plus les bras au ciel de dégoût, et devient avide de conseiller, de besogner, et surtout de produire. Et à l'instar de tous les autres groupements, lui aussi persiste dans ses espoirs et dans ses requêtes, car la société paraît maintenant prête à écouter...

Je continuerai donc de réclamer la tenue de concours d'architecture pour tout projet important. Non! mon cher Viau, sur ce point, je ne marche pas! Car, voyez-vous, aucun architecte sérieux ne trouvera "injurieux de se voir ainsi traité en enfant d'école ou comme candidat à un concours de beauté" (5). Cette optique est résolument fausse, car il est admis que le concours crée l'émulation chez tous, même "parmi la dizaine d'artistes accomplis capables de donner leur mesure dès maintenant; que le concours contribue avec une singulière efficacité à dénicher, "la quinzaine de jeunes vraiment prometteurs" (car même si ces derniers ne gagnent pas, leur participation sera néanmoins remarquée); que le concours servira surtout à révéler l'oeuvre réellement exceptionnelle, comme le futur Hôtel de Ville de Toronto et le Musée National d'Ottawa. Car, ne l'oublions jamais! C'est à la suite d'un concours, que le monde a connu au début du siècle, un jeune architecte du nom de Alvaar Alto tandis que la ville d'Helsinki s'est construite un Sanatorium qui, aujourd'hui encore, demeure un classique d'architecture contemporaine.

Je persisterai dans mes requêtes pour que les recommandations d'un architecte (le patronage! puisqu'il faut bien l'appeler par son nom), s'appuient de plus en plus sur le talent et l'expérience, "sur les affinités profondes, l'enthousiasme envers son oeuvre, une admiration envers sa personne, une confiance étayée sur une admiration établie" et de moins en moins sur ces qualités de courtisan, de croupier, d'encanteur et d'exécuteur des hautes oeuvres. Pour obtenir enfin les moyens de "savoir choisir les meilleurs" à l'aide d'études sérieuses des listes d'architectes et d'artistes, de recensements et classifications, de répartitions généralisées et libérales des projets, d'adoptions de normes rigoureuses et application de ces minima avec la dernière sévérité, d'établissement de jurys formés de sommités internationales qui jugeront les concours et les réalisations, d'élimination radicale des oeuvres indignes.

UN NOUVEAU MIROIR

Si un jour, un tel système s'installe normalement dans notre régime, notre civilisation aura singulièrement évoluée et elle aura déjà recommencé à s'acheminer vers sa maturité. On aura de nouveau quelque chose à dire, car on aura repris l'initiative de ses propres moyens.

Enfin! Nous aurons appris à exprimer nos caractéristiques fondamentales qui nous sont propres et qui font notre fierté: notre caractère, notre chaleur et notre pittoresque. Et l'architecte se chargera bien de transmettre cette personnalité à l'histoire.



(4) "Pour nous Grandir". Imprimé au Devoir, 1937.

(5) "Plus on est gros, plus on est bête". Cité Libre No 33 janvier, 1961.

Pellan, peintre primitif (1)

Guy Viau

LA première rétrospective de Pellan à Montréal, qui remonte à 1940, devait entraîner la déroute de l'Académisme officiel alors tout-puissant au pays et la montée en flèche de l'art vivant. Certes, Pellan trouvait un terrain propice, fertilisé en profondeur par l'oeuvre et l'action d'un Lyman, d'un Maurice Gagnon, d'un Marcel Parizeau, d'un Borduas surtout qui, avec les nombreux jeunes artistes formés par lui, devait bientôt prendre les devants. Mais il est incontestable que c'est le retour au pays de Pellan, après un séjour prolongé à Paris, qui donna le branle décisif.

Pellan nous apportait l'esprit de liberté et d'accueil aux préoccupations de l'heure, le sens de la

(1) Rétrospective ALFRED PELLAN, le Musée des Beaux-Arts de Montréal, janvier 1961.

peinture. Quoi qu'il eût à dire, il le disait en peintre. La peinture canadienne lui doit un magnifique départ et l'apport d'une oeuvre intense. C'était le rapin le plus peintre et le peintre le plus rapin que nous ayions connu. Les toutes premières toiles de Pellan, exécutées à l'âge où les petits Canadiens collent encore des joueurs de hockey dans leur album d'images, manifestaient déjà une fermeté d'intentions et une sûreté de moyens auxquels tous nos peintres arrivés n'étaient jamais parvenus (ou, si vous préférez, auxquels tous nos peintres parvenus n'étaient jamais arrivés.) Par la suite, Pellan allait explorer toutes les avenues (et les culs-de-sac) de l'art contemporain. Mais je pense que les portraits et les natures-mortes des années '30-40 restent la plus belle part de son oeuvre. D'un caractère involontairement archaïque, ce sont des oeuvres fortes et vraies, parmi les plus significatives de toute la peinture canadienne.

Très sensibilisé au climat de l'Ecole de Paris, Pellan ne pût s'en passer impunément. De surcroît, la douce quiétude canadienne-française, cette espèce de somnolence bienheureuse qui passe ici pour de la vertu et dont on commence à peine de sortir, ne favorise guère les aventures de l'esprit. Fort de l'acquis, Pellan use de sa vitalité, de son énergie extraordinaire à fabriquer de grandes machines, d'immenses morceaux de bravoure d'une invention intarissable, il est vrai, et d'une facture méticuleuse, mais qui ne palpitent plus de la profonde respiration des oeuvres de jadis. Le dynamisme de Pellan se résoud en fracas d'éléments irréconciliables, en crudité de couleurs, en dureté d'écriture, en violence calculée. C'est le fait de la plupart des oeuvres exposées, en 1956, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal (2). Parmi ces oeuvres figuraient des dessins au crayon dont quelques-uns se retrouvent dans la présente rétrospective et qui illustrent mieux encore ce que je veux dire: imagerie surréaliste, figuration fantasmagorique, visions cauchemardantes qui n'en semblent pas moins dessinées par un écolier bien sage et bien consciencieux. Quelques petits tableaux de la même époque sont d'heureuses exceptions, comme *le Pont suspendu* et *la Nuit des Temps*, qui évoquent un monde oublié, une fantaisie simple et fraîche et nous convainquent que Pellan est encore habité par la poésie.

Cette veine allait révéler un aspect sans doute profond de l'art de Pellan mais auquel on n'avait pas suffisamment porté attention. La série des *Jardins* de 1958 accuse un surréalisme très particulier fait d'un goût prononcé pour le dépaysement pastoral et idyllique, d'une faculté d'émerveillement sans bornes pour l'étrange et le suave, d'une conscience artisanale extrême, et naïve, mise à fabriquer le toc le plus séduisant. Le surréalisme s'est toujours donné comme programme d'exprimer l'inconscient. Celui de Pellan, encore qu'il soit voulu, étudié, lucide en un sens, plonge malgré tout dans les couches les plus lointaines de la sensibilité primitive. Surréalisme de fête paysanne, avec ses atours endimanchés, ses dentelles, sa broderie, ses gâteaux, ses sucreries, son exubérance ingénue et son mauvais goût charmant. Primitif, Pellan le redevient à force de se soustraire aux influences de l'Ecole de Paris, à la suite d'une longue élimination. Comme un primitif, il fignole le détail, le tarabiscote sans égard à la conception d'ensemble et, si l'on peut parler ici d'unité, elle est due d'abord à l'idée amusante que Pellan a eue de peindre chacun de ses six tableaux d'une seule couleur dominante, soit primaire, soit complémentaire. L'unité provient aussi de la minutie du métier, du soin apporté à l'exécution des reliefs, des textures, des trompe-l'oeil. Peinture jolie, éminemment décorative, faite pour la surprise et le plaisir d'un moment. Ces "*Jardins*" sont fourmillants de naïves fleurs artificielles.

★

(2) L'année précédente, le Musée National d'Art moderne de Paris avait consacré à Pellan une importante rétrospective. Il est le premier Canadien à qui échoit cet honneur.

Le budget . . .
(suite de la page 27)

dans notre tarif douanier, des taux spéciaux s'appliquant aux produits reconnus comme "d'un type non fabriqué au Canada". On se rend facilement compte que l'application d'une telle clause sera plus ou moins généralisée selon la définition qu'on adoptera. Or Ottawa vient précisément de décider de changer la définition dans un sens plus restrictif.

En somme, l'ensemble de ces décisions manifeste l'intention de favoriser davantage l'expansion de l'industrie non pas d'une façon négative en accroissant la protection douanière, mais d'une façon positive en accordant des privilèges fiscaux aux industries canadiennes. Je soupçonne M. Fleming d'utiliser ce budget comme ballon d'essai. Dans quelques mois, à l'occasion de la présentation du budget régulier pour 1961-62, il pourra soit accentuer le mouvement ou au contraire battre en retraite, selon les réactions que les mesures actuelles auront provoquées.

L'avenir dira si c'est dans cette voie, dans cette sorte d'interventionnisme, que se trouve la solution aux maux actuels. De toutes façons, c'est un nouvel accroc aux grands principes du libéralisme économique, que nous avons chéris pendant si longtemps, envers et contre tous.

★

Du comique au ridicule...

Yerri Kempf

MME Diaconesco a traversé l'Océan pour ramener au Théâtre de l'Anjou un de ces articles bien parisiens dont la seule ambition est de divertir honnêtement, selon des règles éprouvées, le brave spectateur. Il ne s'agit ni de mettre en jeu le Destin de l'Humanité, ni de délivrer quelque message transcendant. Plus modestement, sans viser trop bas, il faut faire rire. Marc Camoletti, auteur de **La bonne Anna** s'y emploie avec une extrême honnêteté. C'est un artisan qui a bien écouté la leçon des maîtres du genre et qui assure leur relève. Si la construction de son vaudeville — surtout au troisième acte — fait plutôt songer à Feydeau, sa langue possède la mollesse aimable des dialogues de Labiche. Le soir de la première, le trac aidant, les réactions imprévues du public s'y ajoutant, le rythme du jeu manquait encore un peu de nerf, mais ces faiblesses, à peu près inévitables avant que la comédie n'ait vraiment trouvé sa respiration, devraient rapidement disparaître, puisque la distribution ne comporte aucune erreur. Marcel Cabay excelle selon son habitude, Roland Lepage a une présence suffisamment insolite, Béatrice Picard mène ses amours tambour battant et Marjolaine Hébert roucoule et froufroute avec conviction. Mme Diaconesco, responsable du choix de la pièce, l'a également décorée, habillée et mise en scène. Elle s'est bien entendu réservée le meilleur rôle: celui de la bonne Anna. Qui l'en blâmerait? Elle est irrésistible.

M. Henry de Montherlant s'est construit dès son plus jeune âge un socle sur lequel il est aussitôt monté et sur lequel il pose depuis. Face à l'Histoire et au-dessus de ses vils contemporains, il urine sur son siècle, tout en consentant à l'occasion à quelques accomodements... verdoyants. **Celles qu'on prend dans ses bras**, pièce que le Théâtre-Club vient de mettre à l'affiche, permettra à ceux qui ne connaissaient pas encore cet auteur — lequel fait partie des **Classiques contemporains** — de prendre sa mesure. En effet, il s'agit sans aucun doute du texte le plus candide et le plus révélateur sorti de la plume de l'auteur des **Olympiques**. Sa vanité s'y étale avec la majesté d'un fléau naturel et le personnage de Ravier est un auto-portrait criant de vérité, si bien que par moment, au cours de la représentation, je me demandais si c'était François Rozet que je voyais, que j'entendais...

Il faut dire que dans ce cabotinage en fat majeur ce comédien fait preuve d'un naturel désarmant et l'on assiste à un véritable festival Rozet. On sait que depuis quelques décades déjà le ridicule ne tue plus. L'antiquaire montherlantien en apporte la confirmation éclatante: non seulement le ridicule ne le tue pas, mais il le fait vivre! Grâce au talent de Montherlant, le ridicule fait désormais partie du répertoire et il se peut que nos arrières-petits-enfants consacrent des thèses à cet apport...

Il y a d'ailleurs des trouvailles sublimes. Ainsi, par exemple, cet homme qui ne cesse de pontifier, de bomber le torse, d'étaler sa réussite, ne cesse pas non plus de répéter à la jeune fille — en guise de déclaration d'amour —: "Soyez simple! Ne soyez pas emphatique!" Comme dirait Marie-Chantal: "C'est astap!" Andrée Lachapelle prête son charme exquis à la jeune fille en question. Sa pudeur et son extrême gentillesse rendent l'attitude du vieux daim encore plus grotesque. Le troisième personnage et peut-être le plus intéressant est celui de la vieille fille, objet favori des sarcasmes de l'auteur. Mais les cris du coeur que ce dernier lui arrache avec une cruauté consommée, finissent par nous émouvoir, aussi plaignons-nous Mlle Andriot beaucoup plus que nous la blâmons. Mme Tania Fédor, bien que sa grâce naturelle ne soit guère en accord avec l'idée que nous nous faisons de son personnage, nous laisse un goût amer dans la gorge: le goût d'une vie sans bonheur. J.C. Rinfret et Jacques Létourneau, le premier avec son décor, le second par sa mise en scène servent fort bien ce texte qui a toujours grande allure.

PETIT BILAN DE L'AN 60

Trente-cinq spectacles, dont six pièces canadiennes ont défilé devant le public montréalais entre le premier janvier et le trente et un décembre 1960. Il me semble qu'il s'agit là de chiffres encourageants! Les trois événements qui dominent ce défilé sont d'une part l'extraordinaire triomphe du **Dindon,** d'autre part les audaces de l'Egrégore et enfin la réouverture de la salle du Stella. Le théâtre occupe une place grandissante dans la cité et démontre par là que Montréal se transforme en véritable métropole. Qui ne s'en réjouit pas? Et qui ne forme pas ses voeux pour que l'année 1961 confirme cet élan! Le progrès que réalise une société ne s'élabore pas seulement dans les réunions politiques et dans les luttes syndicales, il jaillit aussi du feu des planches. Qu'on se souvienne du **Mariage de Figaro!**

★

A qui appartient Cité Libre?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, *Cité libre*, répondait à cette question de la façon suivante: "Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs réguliers ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi."

Pour marquer son dixième anniversaire *Cité libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue adopte un nouveau rythme de parution. Elle devient mensuelle. Au plan administratif, elle devient une coopérative d'éditions en bonne et due forme, qui comprend déjà — et les portes n'en sont pas fermées — soixante-quinze membres.

Ces soixante-quinze membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale qui a lieu en octobre autant que possible.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 18 novembre 1960, est formé des personnes suivantes:

PIERRE TANGUAY
6612 VIAU
MONTREAL 36 PQ CAN

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

AU MAITRE DE POSTE, S.V.P.,

si non réclamée, retourner après cinq jours à:
CITE LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.

Montreal Baby Tooth Survey

P. O. Box 235 — Snowdon, Montréal

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le "Montreal Baby Tooth Survey" commencera sa campagne vendredi, le 25 novembre. Elle désire obtenir 50,000 dents. L'enquête veut faire une étude sur le strontium 90 absorbé par les enfants dans la province de Québec, étude basée sur une accumulation considérable de dents de lait que les enfants ont perdues.

La retombée provenant des explosions nucléaires contient le strontium 90, matière radioactive. Chez l'animal, il s'amasse dans les tissus riches en calcium tels que les os et les dents, et en particulier dans ces tissus en formation, c'est-à-dire ceux de l'enfant et du jeune animal. Dans la nourriture humaine, environ la moitié du strontium 90 vient du lait, alors que le blé et les légumes en fournissent le reste.

Le "Baby Tooth Survey" est précisément destiné à nous renseigner davantage sur ce problème. Les dents de lait sont très utiles à cette fin, vu la facilité de les accumuler en nombre considérable.

Des feuillets spéciaux ont été imprimés pour expliquer cette enquête. Ces feuillets seront distribués à Montréal par les pharmaciens membres du I.R.D.A. (Independent Retail Druggists Association), et par diverses associations scolaires.

Le "Baby Tooth Survey" a été organisé par un groupe de citoyens et d'hommes de science soucieux de l'intérêt commun et intéressés au problème que représente l'accumulation du strontium 90 chez les enfants. Parmi ceux qui font partie du comité scientifique consultatif, l'on compte le docteur H. G. Dion, doyen de la faculté d'agriculture du Collège Macdonald, le docteur Murray Cunningham, radiologiste à l'hôpital Royal Victoria et le docteur Pierre Dansereau, doyen de la faculté des sciences à l'Université de Montréal.

Si vous désirez d'autres renseignements sur l'enquête, vous êtes prié de vous adresser à "The Montreal Baby Tooth Survey", Boîte Postale 235, Bureau de Poste de Snowdon, Montréal, ou téléphoner à HU 4-7113.